

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

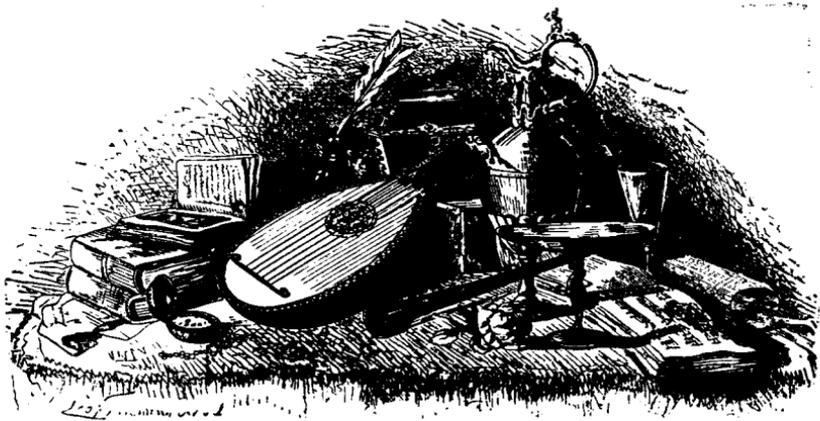
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.





LA SAINTE FAMILLE

PAR CARL MULLER.

DANS l'étude sur l'Ecole Nazaréenne publiée par la *Revue Canadienne*, en septembre 1894, je donnais une courte biographie sur Carl Müller, en qui venait de s'éteindre un noble rejeton d'une famille de vaillants artistes et, en même temps, l'un des derniers survivants de cette école de peinture religieuse de Dusseldorf, qui prit, dans la première période de ce siècle, une si grande part à la restauration des arts en Allemagne. Le souvenir de ce peintre sympathique m'est revenu en mémoire dernièrement, en voyant la reproduction d'une de ses bonnes toiles : *la Vierge Marie et sainte Elisabeth* (1), laquelle me servira d'introduction à l'analyse du tableau du même maître, dont le sujet est indiqué par le titre du présent article.

Le tableau de la Vierge Marie et sainte Elisabeth, que le burin a popularisé, a été exécuté ou tout au moins conçu sous le riant ciel d'Italie ; il porte l'empreinte, la caractéristique des choses de la

(1) Voir *Revue Canadienne* d'avril 1896, p. 253.

Ville Eternelle. On dirait que la scène se passe dans un des parcs de Rome, où les débris antiques, épars çà et là, se revêtent d'un pittoresque fouillis de broderies et de rinceaux que fournit une libre végétation.

Un des grands charmes, à mes yeux, des villas des princes romains, surtout celles qui rendent le séjour de Frascati si agréable, c'est de conserver la note rustique là où elle doit être respectée. Le pied y foule la feuille morte et la branche tombée ou la ronce s'accroche parfois à la robe de la promeneuse ; mille petits incidents donnent un charme, un sentiment de vie à ces magnifiques sous-bois, où résonne le marteau du piver. En France, nos jardins, nos parcs sont trop ratissés, trop en ordre, trop propres. *Nous sommes pourris de comme il faut*, me disait un jour un artiste compatriote, en son langage pittoresque et expressif, alors que nous échangeons nos impressions dans les allées d'une villa. Et c'est vrai.

La nature est une artiste souple et délicate, au goût impeccable. Corrigeons-en le moins possible les caprices, les harmonieux arrangements ; nous gâtons l'œuvre du Créateur avec notre manie de la symétrie, qui met la banalité partout.

Mais revenons à notre tableau.

* * *

Il serait difficile de trouver une composition circulaire d'un arrangement plus parfait, d'une physionomie plus poétique, à moins que ce ne soit celle de la *Sainte Famille* du même maître, dont je parlerai tout à l'heure. Sous un berceau de feuillage ouvrant sur le clair horizon, s'élève un peu au-dessus du sol un cippe à chapiteau. Marie et Elisabeth, l'une et l'autre avec son enfant, se sont agenouillées chacune d'un côté. Ployant un genou seulement, Marie a déposé le sien sur l'épais coussin qui recouvre la pierre, et Jésus lui tend les bras comme s'il voulait retourner sur le sein aimé qu'il vient de quitter. Un voile encadre chastement le pur visage de la Vierge mère, dont le front radieux de saintes et douces tendresses s'incline amoureusement vers le divin Enfant ; puis le tissu léger descend en s'enroulant autour du cou et des épaules ; la robe, à plis amples, étend ses bords sur le sol. L'épouse de Zacharie, aux traits jeunes encore, a la tête enveloppée de la même façon, mais l'étoffe est plus lourde ; l'ensemble du costume, et surtout le

corsage, rappelle la manière de se vêtir des femmes du peuple romaines. Assise pour ainsi dire sur ses talons, Elisabeth se penche en avant et considère en souriant le geste de Jésus, vers lequel elle semble pousser son bébé. • Celui-ci, une jambe croisée sous l'autre, joint ses petites mains, comme en adoration devant l'Enfant-Dieu.

Il est permis de douter que Jésus et Jean-Baptiste se soient vus dans leur jeune âge. Après la visite de Marie à Elisabeth, quelques jours après l'Annonciation, les Ecritures ne font mention d'aucun autre rapprochement entre les deux cousines, et probablement les enfants grandirent éloignés l'un de l'autre et sans se connaître. Quoi qu'il en soit, l'idée de les réunir a séduit les peintres et elle nous a valu de belles et poétiques compositions. Andrea del Sarto, entre autres, a traité supérieurement le même sujet et en groupant les personnages à peu près comme ils le sont dans le tableau de Müller ; seulement il n'y a ni anges ni paysage—ceci est l'avantage des figures—et surtout le maître florentin n'a pas commis la faute de goût et d'esthétique qui choque dans la composition du peintre allemand. Jésus ne tourne pas le dos à saint Jean, au moment où celui-ci exprime son enfantine admiration à la vue du Sauveur du monde. Certes, naturel et gracieux est le geste donné par Müller au divin Enfant tendant ses bras à sa mère ; mais sans vouloir pousser la comparaison plus loin, car un monde sépare les deux artistes, del Sarto a donné un geste non moins naïf, non moins charmant à l'Enfant Jésus tout en les plaçant de face à saint Jean ou à peu de chose près.

Ce manquement aux règles supérieures du style, que je relève à regret dans le tableau moderne, passe aisément inaperçu, subjugué que l'on est de prime abord par la fraîcheur, la suavité dont cette scène intime des deux heureuses mères est imprégnée et où vient s'ajouter la magie du décor. Formant encadrement au groupe s'élève, à gauche, le tronc d'un olivier ; à droite, c'est un pilastre à cannelures qu'enlace une folle végétation, dont la ramure va rejoindre celle de l'olivier, en élevant ainsi un arc de feuillage au-dessus de la scène.

Les trois anges qui sont debout à l'arrière-plan sont disposés de manière à compléter la symétrie qui règne dans toute la composition ; le plus petit, en avant des deux autres, est comme hypnotisé dans la contemplation du gracieux tableau qu'il a sous les yeux ; poussé par un sentiment de curiosité admirative, celui

de gauche, les bras croisés sur la poitrine dans un geste d'adoration, se penche, attiré qu'il est par la mimique des enfants, tandis que le troisième, s'accompagnant de son instrument, exprime par le chant l'amour et le ravissement qui l'enivrent. La ligne du dos de l'ange qui se penche n'est pas très heureuse ; elle donne quelque chose de gêné et de gauche au mouvement du personnage. Quant à celui du milieu, c'est un comparse dont l'utilité n'est pas évidente ; il semble quelque peu embarrassé de sa personne. Le troisième est d'une belle inspiration, bien dans son rôle ; la tête est expressive et d'une beauté idéale ; on y sent l'impression des maîtres quattrocentistes et à elle seule cette figure sublimise en quelque sorte la composition.

Vu le caractère des personnages, on pourrait désirer que la scène fût placée dans un milieu plus austère. L'artiste s'est un peu laissé entraîner par le sentiment de l'accessoire et la recherche du *joli*. Plus de simplicité dans le fond, plus de sobriété dans le cadre, le décor, et le tableau n'aurait pas ce semblant d'afféterie qui ne peut se concilier avec la nature du sujet. La composition réduite uniquement aux personnages n'est-elle pas assez belle par elle-même ? Point n'était besoin de cet enjolivement, de cette parure extérieure, bonne pour le charme des yeux, non pour toucher l'âme, et qui ne fait qu'affaiblir l'empreinte religieuse que l'artiste a su réellement donner à son œuvre ; mérite assez rare aujourd'hui.

Le livre placé aux genoux d'Elisabeth est un anachronisme ; il est presque puéril de relever ce détail alors que la note de l'ambiant est complètement étrangère à l'époque et au lieu où la scène se passa. Je m'abstiens d'analyser plus profondément les physiologies des personnages, en particulier celle d'Elisabeth ; s'agissant d'une reproduction d'après la gravure, non d'après l'original même, le burin peut ne pas être exactement fidèle, ce qui arrive assez souvent.

Si cette digression, ce retour en arrière n'a pas trop fatigué le lecteur, qu'il veuille bien me suivre maintenant devant l'autre œuvre de Carl Müller :

* * *

LA SAINTE FAMILLE.

Au milieu de la campagne, Joseph et Marie ont fait halte. La jeune mère, portant l'Enfant, s'est assise sur un banc de pierre et a placé son cher trésor sur son genou droit ; de ses deux mains croisées elle le retient. Joseph est resté debout à côté du groupe, pendant qu'un ange se tient à genoux devant et joue du violon pour distraire le bébé.

Douceur, innocence, pureté, candeur se fondent sur l'angélique visage de la Vierge ; certes, jamais souffle impur n'a effleuré l'âme qui habite ce corps quasi irréel, plus immaculé que le lis de la vallée. Et comme ce doux profil s'encadre adorablement dans l'or fin et soyeux des blonds cheveux. Ceux-ci, lisses d'abord, ondu lent sur le front, forment comme un remous au-dessus de l'oreille et descendent en torsades sur les épaules ; des blés mûrs d'habiles séraphins aux mains subtiles ont extrait les fils, pour en orner cette tête virginale. Les formes graciles se perdent dans l'ampleur des vêtements ; la robe échancrée par le haut dégage le cou et un peu la poitrine où se dessinent des formes qui semblent à peine écloses. Cette fleur de chasteté a de tels parfums, de telles suavités que l'ange lui-même, agenouillé à ses pieds, en est émerveillé et oublie de faire jouer son archet. La joie, l'amour, la tendresse, ce triple rayonnement du cœur qui illumine le front de l'épouse-mère tenant son premier né, colore à peine les traits de Marie. On dirait même que, plongeant dans l'avenir, son esprit en pressent déjà les douloureux mystères ; il y a comme une ombre dans les clartés de ce profil à la séraphique candeur.

Près de la fleur se presse le bouton, heureux d'être placé sous une telle égide. L'Enfant appuie sa tête sur le sein maternel, et son regard, d'une fixité extraordinaire, fouille le ciel, comme si le *Bambin* adressait à son Père la prière de dissiper les transes de ce cœur qu'il sent battre et palpiter ; de la main droite appuyée sur le bras qui l'enlace, il tient une fleur. Une draperie enveloppe sans la serrer la frêle créature, en laissant à découvert l'épaule et le bras. L'artiste a tenu à donner à la physionomie du petit Jésus un caractère spécial, quelque chose de plus qui le distingue d'une créature ordinaire ; cette tête respire déjà la volonté, l'autorité qui domptera, subjuguera les démons ; ce n'est qu'un enfant, mais en

lui on sent le Maître des cieux. Müller avait un sublime modèle à suivre dans le tableau de la Madone de Saint-Sixte de Dresde ; guidé par la même pensée que Raphaël, sans l'imiter ni l'égaliser, bien entendu, il a fait autre chose et il est sorti de la banalité habituelle de tous ces petits Jésus que nos peintres modernes savent faire.

Pour son saint Joseph, le peintre n'a pas fait poser un modèle quelconque ; il est facile de reconnaître dans ces traditions et ces cheveux longs, la tête de quelque artiste allemand, ami du maître. Vêtu d'une tunique de laine commune, le fidèle custode de Jésus et de Marie contemple le charmant tableau que ces deux êtres offrent et semble adresser de douces paroles d'exhortation à la jeune mère, peut-être un peu abattue ; elle est si mignonne et si frêle ! Le patriarche s'appuie d'une main sur un long bâton, à côté duquel pend, retenu à l'épaule, un des outils de sa profession, la scie ; ainsi dirigée en avant, l'autre main présentait une grande difficulté d'exécution ; le geste ponctue les paroles, il est bien rythmé, naturel et a quelque chose de tendre et de protecteur. La physionomie, bien qu'un peu jeune, a la gravité voulue.

En plus d'être une œuvre consciencieuse et de mérite sous le rapport de l'exécution et du style, ce tableau respire la foi ; le sentiment religieux en déborde. Il faut *sentir* pour concevoir et réaliser une mise en scène, créer des personnages animés d'un tel esprit que devant eux la foule se recueille, est touchée et émue. Malheureusement il est des peintres qui n'ont pas même le respect du sujet qu'ils traitent, en plus de ne rien sentir. Il y a, par exemple, dans certaine église de Rome, construite il n'y a pas longtemps, tel tableau représentant saint Joseph tenant l'Enfant par la main et qui est une véritable offense autant pour le lieu saint que pour les personnages célestes qu'il figure. Pour son Jésus, le peintre a simplement repris pour modèle un *lustrascarpe*, un de ces petits décrotteurs qui pullulent sur le pavé de Rome, surtout aux environs de la place Colonna ; il l'a copié tel quel, avec sa mine effrontée et les mains noires de cirage. Quant au patriarche, c'est un pipelet non quelconque, car il a un air fourbe et vicieux ; passe encore que ce soit un artisan, un homme du peuple plus ou moins dégrossi que l'artiste choisisse pour modèle, mais au moins qu'il lui donne un visage honnête ; on en trouve encore. Si l'Eglise ne s'occupe pas elle-même de former une école d'art religieux ; et je

me demande pourquoi elle ne l'a pas fait déjà, bientôt elle ne pourra plus trouver de tableau respectable digne de figurer dans un sanctuaire où l'on va pour se recueillir et prier. Des pinceaux habitués à peindre des courtisanes, ne sont point aptes à peindre des madones.

* * *

Mais revenons au délicieux tableau de Müller, nous n'en avons pas encore épuisé toutes les beautés. Une quatrième perle et non la moins précieuse est enchâssée dans cette composition au rythme si pur et si harmonieusement cadencé. Je veux parler de l'ange à genoux au pied du groupe de la Vierge et de l'Enfant ; la pointe de son instrument posée à terre, de ses doigts fluets il en fait résonner les cordes, tout en admirant la grâce et la candeur de celle appelée à devenir la Reine des cieux, tout en adorant l'Enfant Sauveur du monde et également Roi des cieux. Cette tête bouclée de séraphin, au profil ténu et suave, est une vision absolument céleste ; la pose du petit personnage est aisée, vraie, gracieuse ; les ailes sont peut-être un peu lourdes, mais quel art savant a présidé à la coupe, à l'arrangement des plis du vêtement ! Cette figure d'ange est un réel bijou. Toutes les draperies, du reste, ont été soigneusement étudiées et dénotent chez l'ouvrier l'amour de son art joint à une habileté consommée.

Le sentiment religieux ne réside pas seulement dans les personnages, mais il s'étend à la nature du paysage même, dont les belles lignes s'harmonisent si bien avec le caractère de la scène. On peut regretter, toutefois, que dans la partie de droite l'artiste se soit laissé aller à quelques petites fioritures, tout à fait superflues, qui enlèvent un peu au fond la note simple et sobre qu'il présente dans les autres parties. Les cyprès bordent naturellement la perspective ouverte de ce côté, mais ce qui dérange l'œil, c'est surtout ce rameau qui étend sa courbe sur le ciel et y sème de petites taches que l'on préférerait ne pas voir s'y trouver.

* * *

En amont de la ville les bords du Tibre offraient jadis des sites chers aux artistes ; les exigences des temps les ont aujourd'hui bien défigurés. Combien d'études y a faites Claude Lorrain pour ses

immortels paysages ! Son " Livre de Vérité " dont le British Museum est l'heureux possesseur, contient une foule de croquis pris dans cette partie de la campagne environnant la Ville Eternelle et dont les lignes sont si belles et le caractère si austère ! La tradition a conservé le nom de " Promenade du Poussin " à une des rives du fleuve où l'artiste aimait particulièrement à porter ses pas et ses rêveries. Il est surtout un coin de ces solitudes que les artistes ayant plus ou moins séjourné à Rome ont presque tous copié. L'endroit est dénommé l'*Acopia Acetosa* (eau acidulée) à cause d'une source minérale qui coule tout près ; il a aussi tenté le pinceau de l'auteur de la *Sainte Famille* puisqu'il l'a copié pour le fond de son tableau. Ce fleuve qui trace une large bande mordorée dans la campagne nue et accidentée, c'est le vieux " Tibre limoneux " chanté par les poètes latins. L'artiste a reproduit ce coin fidèlement, avec le rocher dont les eaux baignent le pied et le monticule aride dans l'éloignement ; le reste est de convention, des motifs assemblés et adaptés à la pièce principale.

Les lecteurs de la *Revue* qui ont visité la capitale de la catholicité, mais principalement à l'arrière-saison, au printemps, auront certainement vu errer par les rues de la ville des charrettes traînées par un âne ou quelque rosse étique et contenant des *faschi* pleins d'eau. Un gamin ou un homme assis sur le bord du véhicule crie sa marchandise sur un ton traînard et finissant par une note aiguë, sorte de mélodie plaintive : *acquacetosa !* et dépose en passant les récipients chez les clients accoutumés. L'été, la consommation de cette eau est très grande ; en outre que les gosiers sont altérés, il y a le sentiment du devoir ; tout bon Romain doit se conformer à l'habitude consacrée et en boire consciencieusement deux à trois litres dans une matinée. Sur les lieux, cette ingurgitation s'accomplit en une demi-heure ; on fait provision. Le matin, à l'aube, des familles, des groupes de jeunes gens se dirigent vers la source, distante d'environ une lieue de la ville ; assis à l'ombre de quelques platanes plantés là sur le bord du fleuve, on devise et l'on flirte sous l'œil maternel indulgent et entre deux abondantes rasades d'eau minérale.

La croyance générale est que, prise de cette façon, l'eau *acetosa* a plus de vertu, a des effets plus bienfaisants. Ce bien-être est-il dû à la promenade matinale ou à l'eau, ou à tous les deux ? *Chi lo sa ?* En tout cas, la cure à la source est un excellent prétexte pour les

jeunes amoureux, de se voir et de causer ensemble ... hygiéniquement. Deux heures au moins de félicité. Ainsi que le dit la chanson :

Qu'ils sont heureux, les amoureux !

Eug. Aubert



PLUS VERMEIL QU'UNE CERISE

d'après Meyer von Bremen



SENT TO HEAVEN

IMITÉ DU POÈME ANGLAIS DE MADAME PROCTOR.

J'avais un précieux message
Pour envoyer à mon amour ;
Lorsque j'eus fini mon ouvrage,
Elle était au divin séjour.

Arrivée à la fin de sa courte carrière,
Elle remonta vers les cieux...
Lui parler ? . . . Je savais que ma faible prière
N'arriverait à ces hauts lieux !

A mon amour, comment envoyer ce message
Si tendre, si loyal, si beau ?
En attendant que vint un angélique page,
Je le plaçai sur son tombeau.

C'était un soir d'été ; sur une blanche nue
Je mis le message touchant ;
Mais il s'évanouit dans la gloire inconnue,
Mourant dans les feux du couchant.

Je le donnai, le jour suivant, à l'alouette.
Je suivis l'oiseau dans son vol ;
Bientôt les ailerons faibles de la pauvrete
Revinrent caresser le sol.

Je l'avouai, plus tard, aux lèvres d'une rose.
Hélas ! le souffle parfumé,
Bientôt évanoui dans son apothéose,
Se perdit dans l'air embaumé.

Et puis, je le posai sur la nue odorante
Qui s'échappait d'un encensoir.
Les flocons argentés, dans leur marche enivrante,
Au ciel bleu ne purent s'asseoir.

Dans mon impatience aveugle, m'écriai-je :
" La terre n'a donc point d'amis,
D'anges qui porteront sur leurs ailes de neige
Ce saint message au paradis ? "

Alors les doux accords des voûtes infinies,
Unis à de pieux accents,
Vibrèrent ... j'écoutai les saintes harmonies
Qui berçaient mon cœur et mes sens.

Je recueillis, enfin, dans un élan intime,
La réponse à ma question :—
" La musique en son vol grandiose et sublime
Monte à l'éternel bastion."

La réponse partit vers la plaine éternelle
Au sein d'accents harmonieux ;
Et, tendrement, je mis mon message sur l'aile
Des instruments mystérieux.

Je l'entendis flotter loin, bien loin dans l'espace,
Tel que l'aigle gagnant son nid ;
Dans l'espace où le pied terrestre et vil ne passe,
Où tout commence, où tout finit.

Et je sais qu'enfin mon message
A franchi le bastion d'or :
Mon cœur a la paix en partage ...
Je suis content d'attendre encor.



CELEBRITES INFIRMES

UNE petite sourde-muette vient d'être engagée comme danseuse et actrice à l'"Olympia," le "*leading music hall*" de New-York.

Ce serait une curieuse histoire à écrire que celle des acteurs qui, sans pourtant avoir une infirmité aussi grande que celle-ci, ont fait leur marque sur la scène et y ont obtenu du succès.

Il ne serait pas nécessaire de remonter à Roscius, le célèbre comédien romain, qui louchait abominablement : les époques modernes offrent des exemples fort singuliers.

Pour commencer par Molière, on sait qu'il était tourmenté d'une toux continuelle et une sorte de hoquet convulsif ; il arrivait à entretenir des effets comiques, auxquels se méprenait le public.

Son camarade Bérart était boiteux et une tradition s'est établie de faire boiter, dans *l'Avare*, le personnage de La Flèche, un des rôles créés par lui.

Dans une attachante étude sur le personnage de Crispin, M. Victor Fournel a prouvé que le créateur de ce personnage, Raymond Poisson, bredouillait, et que le public s'était si bien habitué à ce défaut qu'il avait fini par le prendre pour une des nécessités du rôle : pendant un siècle, tous les Crispins se crurent obligés de bredouiller.

L'illustre Lekain avait, au dire des contemporains, une figure repoussante ; il avait des coutures de chaque côté du menton et un nez à demi rongé par la petite vérole ; mais il savait si bien l'ennoblir par l'expression et dissimuler, par la savante ordonnance de ses costumes, les vices de sa taille presque contrefaite, que parfois, les spectateurs—et même les spectatrices—s'écriaient en le voyant paraître sur le théâtre : " Qu'il est beau ! "

Le fameux Dominique parlait de la gorge et avait, selon un historien du théâtre du 18^e siècle, " un ton de perroquet ; " il y avait cependant accoutumé le public à tel point que son successeur Thomassin, dont la voix était nette, dut prendre " des précautions extrêmes pour se faire pardonner cette absence d'infirmité naturelle. "

L'acteur anglais Foote s'étant cassé la jambe en tombant de cheval, se résigna, après l'amputation, à jouer avec une jambe de bois ; il fallait, on avouera, que la puissance de la convention fût bien grande et qu'il fût bien cher au public pour qu'il pût encore remplir des rôles de "jeune premier."

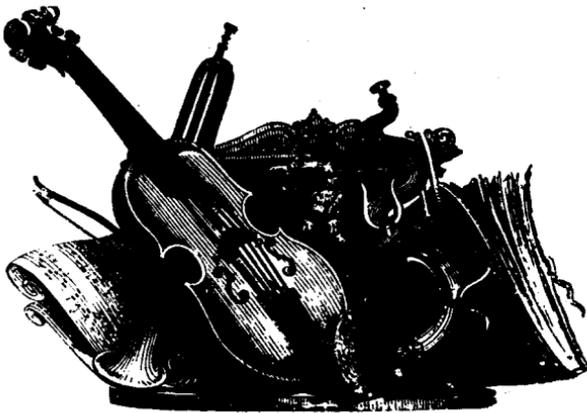
Brizard, un acteur célèbre du commencement du siècle, avait vu ses cheveux blanchir à vingt ans, à la suite d'une grande frayeur, causée par un accident de voiture ; il dédaignait de porter perruque pour remplir des personnages d'amoureux.

Derigny, en 1829, joua le "Malade imaginaire" étant réellement paralysé depuis un an ; le public admirait le naturel étonnant de son jeu ; c'est que véritablement il avait besoin d'être soutenu sur la scène.

L'acteur Granger était borgne, et il exploitait cette infirmité, pour la plus grande gaieté du parterre.

Le chanteur Roger, ayant perdu un bras dans un accident de chasse, parut encore pendant longtemps à l'Opéra-Comique : bien que son bras factice eût été aussi bien imité que possible, on ne pouvait guère se tromper, à cause des mouvements automatiques de ce membre.

C.-A. Bratter.



LES SCIENCES, LES ARTS et LES HOMMES

LE chroniqueur de l'excellente petite revue *Notes d'art et d'archéologie* résume en trois pages la vie et les œuvres de Camille Saint-Saëns.

Un jour, dit-il, que je causais avec le Maître, je crus lui faire plaisir en lui rappelant certaine romance enfantine qui avait été un des premiers morceaux de musique que j'aie bégayés. Je tombais mal, car ce souvenir était un de ses plus mauvais. "On m'avait, ajouta-t-il, enfermé dans une chambre jusqu'à ce que j'aie composé et écrit mon morceau." Saint-Saëns travaillait donc, on peut dire, sur commande, et il avait cinq ans.

A dix ans il jouait déjà en public, et c'est ainsi qu'on a pu dernièrement, à la salle Pleyel, célébrer le cinquantenaire du premier concert de l'illustre compositeur, *ses noces d'or musicales*. Comme il y a cinquante ans, Saint-Saëns a exécuté le concerto en *si* bémol de Mozart, ce maître pour lequel il a conservé une tendresse particulière ; et cette soirée tout entière n'a été qu'un triomphe, une suite d'ovations, qui ont dû toucher celui qu'on peut nommer le plus parfait musicien de l'époque. Puissent ces témoignages de sympathie lui avoir un peu fait oublier les amertumes de certaines heures de sa vie ! Un seul regret a dû remplir son âme, c'est de ne pouvoir associer à ce triomphe la chère morte qu'il pleura si longtemps, cette mère qu'il entoura toujours d'une si pieuse affection. C'est à l'Association des artistes musiciens que la recette était attribuée ; elle a dépassé 10,000 francs, c'est un royal cadeau.

Et quel chemin parcouru depuis le premier concert de 1846 jusqu'à 1896 !

Après ses succès précoces, après de brillantes études musicales, Saint-Saëns concourut pour le prix de Rome, il échoua.

Singulière ironie ! Je serais curieux de voir cette partition ; après tout, étant donnée la nervosité bien connue du compositeur, on peut s'expliquer cet échec. Malgré moi, je songe à mon anecdote du

début. " Je n'ai jamais été si malheureux. On m'avait enfermé dans une chambre jusqu'à ce que j'aie composé et écrit mon morceau."

N'est-ce pas la définition même d'un de nos concours de loges ?

Je ne passerai pas en revue toute l'œuvre de Saint-Saëns ; elle est considérable et tellement variée qu'elle lui assure une place à part parmi tous les compositeurs. Symphonies, sonates, mélodies, concertos, quatuors, oratorios, opéras, etc., tout genre s'y rencontre, toujours traité avec ce sentiment élevé, cette clarté et correction que je ne connais pas à d'autres.

Ce public parisien, si enthousiaste aujourd'hui, fut longtemps réfractaire, et le Maître, comme tant d'autres, connut les déboires du début. Puis un jour la fortune lui sourit, et les Français acclamèrent son nom, que depuis longtemps déjà l'étranger célébrait. Ses poèmes symphoniques furent de tous les concerts, portés en avant par cette originale danse macabre, dont le violon discordant et l'étrange xylophone forcèrent l'attention de ce public qu'on nomme le Tout-Paris ; véritable troupeau de moutons de Panurge, chargé, hélas ! de rendre les arrêts en matière d'art musical.

Mais puisque je ne puis parler de toute l'œuvre du compositeur, au moins signalerai-je ses productions d'art religieux, dans lequel il sut toujours apporter un style sévère et recueilli.

D'abord la *Messe solennelle* (*Op. 4*), puis un *Tantum ergo* en chœur, les rapsodies sur les cantiques bretons pour grand orgue, ainsi que la Communion et la Bénédiction nuptiale ; car Saint-Saëns est un organiste remarquable, aussi virtuose éminent qu'improvisateur hors ligne, et l'on sait qu'il tint longtemps l'orgue de la Madeleine.

Aujourd'hui les occasions sont rares de l'entendre ; cependant quelquefois, s'il est de passage à Paris, il surgit tout d'un coup à une tribune d'orgue dont quelque ami est titulaire, et il demande la permission de jouer. Alors il est heureux, rajeuni, et les fidèles entendent un Offertoire remarquable et trouvent à l'organiste une verve inaccoutumée.

L'*Oratorio de Noël* (*Op. 12*) est une perfection d'un bout à l'autre. D'abord au début, les récits de chacune des voix, en psalmodie de plain-chant, expriment de suite le caractère religieux de l'œuvre. Et quelle douceur, quel recueillement dans cette délicate phrase de *Nolite timere* que murmure le soprano, phrase

éthérée qui donne bien l'impression de l'ange parlant dans la nuit ! Le chœur qui suit : *Gloria in excelsis Deo* est classique, le *Benedictus* pour baryton et soprano a même un faux air dix-huitième siècle, mais le chœur *Quare tremuerunt gentes* est terrible.

Et avec quels moyens simples tout cet effet est-il obtenu ! Pas de cuivres, pas d'orchestre, l'orgue et le quintette seulement.

Le trio, soprano, ténor et basse *Tecum principium*, est célèbre et est devenu un morceau de concert ; la harpe y apporte un charme tout particulier, et comme l'auteur ne la fait entendre que dans ce seul morceau, l'effet en est doublé. Le quatuor et le quintette ont seuls la couleur pastorale, et l'auteur évite ainsi habilement l'écueil sur lequel viennent s'échouer tant d'organistes au temps de Noël. Enfin le *Tollite hostias* final est une de ces pages grandioses d'ampleur simple, aux allures de choral, qui termine triomphalement cette œuvre toute d'art religieux.

J'adresserai les mêmes éloges au psaume *Cæli enarrant*, de forme plus compliquée peut-être, mais aussi châtié de style.

Je vois que, les œuvres succédant aux œuvres, je n'arriverai pas à parler de toutes. Voici une messe de *Requiem*, puis tous les motets s'élevant au nombre de vingt ou trente ; parmi eux je signalerai particulièrement un *Ave verum* à deux voix, en *si* mineur, qui me paraît pouvoir être proposé pour modèle à tous les jeunes compositeurs. Ce n'est pas du plain-chant, ce n'est pas de la musique palestinienne, c'est une sorte de mélopée soutenue et, à mon avis, une des pages les plus recueillies qu'il m'ait été donné d'entendre.

Deux grandes œuvres sont encore tout empreintes de l'idée divine, et l'une et l'autre resteront pour la postérité au rang des plus belles productions de l'esprit humain. L'une, un peu sévère et abstraite, l'autre, plus accessible et en train de conquérir la gloire de la popularité ; j'ai nommé le *Déluge* et *Samson et Dalila*. Le prélude du *Déluge* est une page bien connue, mais le reste l'est moins, et c'est un malheur. Il faut avoir entendu la seconde partie pour savoir où peut atteindre la puissance descriptive de l'orchestre. Cet orage qui désole le monde, cette pluie qui couvre la terre, cette pluie qui monte toujours, anéantissant l'univers sous le poids de la colère divine, tout cela se dresse à nos yeux, et l'on croit entendre les malédictions de Jéhovah, cette voix

que l'auteur a rendue par plusieurs voix d'hommes, comme pour lui donner plus de puissance, en même temps qu'une forme plus immatérielle.

Dans *Samson et Dalila*, pas une page où Dieu ne soit ; c'est lui que l'on sent, soit que vers lui monte la prière, soit que contre lui s'élancent les blasphèmes, soit que de lui viennent les malédictions ou le triomphe.

Au second acte se trouve le duo déjà célèbre où Dalila s'efforce d'obtenir de Samson le redoutable secret qui doit le livrer à ses ennemis. Au loin, l'orage gronde, et ce tonnerre, c'est la voix de Dieu même ; chaque fois que Samson hésite, elle se fait entendre, de plus en plus forte à mesure qu'il faiblit, et c'est un véritable trio, dans lequel l'orchestre encore représente la voix du Tout-Puissant. Enfin Dalila triomphe, et pendant que la phrase philistine retentit dans les cuivres, la foudre tombe au milieu d'un éclair éblouissant.

Ces pages merveilleuses sont de la jeunesse de Saint-Saëns ; peut-être ne sont-elles pas très éloignées de sa sortie du Conservatoire, et elles nous consolent de penser qu'il n'a pas fait le voyage de Rome. Puisse le faible tribut de nos éloges affirmer au maître toute notre respectueuse admiration !



Le Palais de l'Industrie élevé aux Champs-Élysées pour l'exposition universelle de Paris, en 1855, est à l'heure qu'il est disparu sous la pioche des démolisseurs pour faire place aux constructions plus grandioses de l'exposition de 1900.

Beaucoup d'entre nous ont parcouru ce palais et il ne sera pas sans intérêt de lire l'adieu touchant que lui adressait, à la distribution solennelle des prix du dernier salon, un grand peintre, M. Detaille, qui manie la plume non moins bien que le pinceau. Il y retrace l'histoire du vieux palais dans une page où l'on retrouve toute la poésie mélancolique et toute la grandeur patriotique du célèbre *Rêve*.

C'est à l'intéressant chroniqueur du *Correspondant* que nous empruntons la reproduction de ce passage, ainsi que les quelques lignes qui suivent sur l'acte de vandalisme du maire d'Avignon et l'inauguration à Reims d'une statue de Jeanne d'Arc :

“ Si les murs de ce palais, dit M. Detaille, gardent la mémoire de tout qu'ils ont vu, que de souvenirs ils emporteront depuis le jour où fut inaugurée l'Exposition de 1855 ! . . . La plupart des contemporains se rappellent l'aspect si gai de cette première Exposition universelle et cette fête de la paix célébrée au bruit du canon qui annonçait les victoires de notre armée d'Orient . . . Elle n'était pas grande l'Exposition, mais que de merveilles elle contenait ! La grande école de 1830 y jetait tout son éclat avec Ingres, Delacroix, Decamps, Horace Vernet, Rousseau, Millet, Dupré, Robert-Fleury, Barye, et tous les maîtres de la peinture et de la sculpture. C'était un étincelant feu d'artifice, mais c'était le bouquet final : une autre génération arrivait, qui prenait possession du palais de l'Industrie où les expositions annuelles de peinture s'installaient définitivement et brillaient d'un éclat nouveau, grâce aux maîtres qui avaient grandi dans l'ombre déjà allongée de la génération précédente. C'était Meissonier, Fromentin, Cabanel, Baudry, sans compter ceux de la même époque qui sont encore vivants et qui donnent toujours le noble exemple de la vaillance et du travail.

“ En 1867, le palais reprenait, pour la distribution des récompenses de l'Exposition universelle, toute la splendeur de 1855 . . . Puis, sont venus les jours de deuil, et l'année terrible voyait la nef se remplir de caissons, de caisses à biscuits, de brancards et de voitures d'ambulance, en un mot de tout l'attirail sinistre qui venait se cacher aux yeux des Parisiens en plein cœur de Paris. C'étaient les coulisses de la guerre, dont le spectacle est si horrible quand on n'est pas au premier rang.

“ L'orage passé, les arts, au premier rayon du soleil, revenaient à la vie, et nos expositions reprenaient tout leur éclat. Les artistes ont connu l'âge d'or à cette époque où le mouvement de Paris était si intense, où chacun, animé par l'ardente fièvre du travail, avait hâte, en se remettant à la besogne, d'effacer la trace des mauvais jours passés. La nature elle-même participait à cet élan et à ce renouveau. Sur le sol de la France, l'herbe poussait plus épaisse dans les champs, aux endroits mêmes où étaient semés les corps de ceux qui étaient morts pour les défendre.

“ Toute la génération actuelle a passé par ce palais. Il n'est pas un d'entre nous qui ne se rappelle avec émotion ses débuts dans ces salles d'exposition et, si les choses ont des larmes, comme dit le poète ancien, nous ne saurions nous défendre d'un sentiment,

intime et bien naturel en payant un juste tribut de souvenirs et de regrets au foyer qui va disparaître.”

N'est-ce pas qu'elle est belle, cette page, d'une émotion vraiment communicative, et qu'il eût été dommage de ne pas la recueillir comme une de ces oraisons funèbres qui nous gardent la mémoire des grands morts ?

Oui, où sont-ils passés, tous les combattants de l'art qui ont traversé ce palais durant un demi-siècle ? Que sont-elles devenues, les œuvres sans nombre, admirées ou discutées, qui ont flamboyé sur ces murailles ? A 4,000 par année, en moyenne, c'est plus de 200,000 tableaux, dessins, statues, bronzes, marbres, qui se sont répandus par le monde, en portant sous toutes les latitudes le rayonnement du génie français. Et que d'efforts de talents dans cette longue période, que de tentatives passionnées sous cette voûte lumineuse ! Que d'espoirs ardents, que de rêves de fortune et de gloire s'y sont agités ; que de déceptions aussi et que de colères, parfois aussi fécondes que des succès ! Comment n'être pas pénétré de sympathies pour toutes ces luttes, et comment se défendre d'une sorte de pensée respectueuse et attendrie pour ces murs qui ont été les témoins muets de tant d'élanx généreux, de tant de batailles acharnées, de tant de souffrances d'âmes, de tant de radieuses victoires ?

On ne peut voir tomber ainsi des pierres historiques, qui sont comme des lambeaux même de notre chair, sans un serrement de cœur ; et c'est un peu l'impression que les archéologues et les amis de l'art ont ressentie en apprenant l'acte de vandalisme accompli par M. Pourquery de Boisserin contre une partie des remparts d'Avignon. L'incident a fait assez de bruit pour mériter une mention, d'autant qu'il implique certains principes de droit et d'esthétique dont le mépris pourrait entraîner de graves conséquences.

Tout le monde connaît, au moins de renommée, ces murailles dorées par le soleil et reliées par une trentaine de tours carrées qui font une parure plus encore qu'une ceinture à la ville d'Avignon. Elles ont été construites par les Papes au cours du quatorzième siècle, et, partiellement renversées par les fureurs révolutionnaires ou par les violentes inondations du Rhône, elles sont toujours restées l'orgueil de la cité, qui en poursuivait encore la restauration

il y a vingt ans à peine. Une des sept portes qui coupent le développement d'environ cinq kilomètres de ces remparts, la porte Limbert, commandant la route de Marseille, et restaurée naguère par Viollet-le-Duc, menaçait ruine, prétend-on ; mais les murailles avignonaises étant classées comme monument historique, échappaient, de ce chef, à l'action municipale et ne relevaient que du pouvoir central, seul compétent pour statuer sur leur sort. Cette entrave gênait le maire-député d'Avignon, qui connaissait bien la loi, mais qui, ayant entendu professer à la tribune législative qu'on peut, au nom de principes supérieurs, "supprimer tout ce qui gêne," trouva plus rapide et plus commode de trancher les choses lui-même en faisant démolir sans tambour ni trompette la porte à la chute de laquelle se rattachait, dit-on, un petit intérêt électoral... En une nuit, et à la lueur de torches, la porte fut rasée, et quand le lendemain, le Comité des monuments historiques apprit l'attentat, le fait était consommé : il ne restait plus trace du portique cinq fois séculaire sous lequel avaient passé tant de princes de l'Eglise, et plus tard, Charles-Quint dans sa puissance.

Comme on le pense bien, les protestations ne manquèrent pas, et l'indignation des archéologues réclama un châtement exemplaire pour l'iconoclaste. Mais que faire ? Le condamner à rebâtir la porte démolie, ce n'était pas restituer l'édifice ancien ; et frapper le Boisserin de dommages-intérêts ou de prison, comme le permet la loi, ce n'était pas davantage ressusciter le monument disparu. Aussi assure-t-on que le ministère est bien embarrassé, d'autant que ce n'est pas une mince affaire que de sévir contre un maire-député. — A quoi va-t-on se résoudre ?

Le fâcheux dans cette question, c'est que c'est le gouvernement lui-même qui a donné le mauvais exemple en livrant le palais des papes aux dégradations les plus regrettables et aux usages les plus destructeurs. "Je n'ai fait que vous imiter !" pourra répondre M. Pourquery ; et l'argument sera sans réplique.

Cependant, des républicains eux-mêmes s'élèvent avec force contre l'acte de vandalisme du petit potentat d'Avignon. — Quoi ! s'écrie M. Henri Maret, qui n'est pas suspect en la circonstance, il dépendrait des maires de Rouen, de Bourges, de Reims, de Chartres, d'Amiens, de Beauvais, de faire démolir les cathédrales de ces vieilles cités parce qu'une pierre détachée de l'entablement serait tombée sur la tête de quelque maraîcher ? Sans doute, l'auteur de

l'ukase municipal serait sévèrement puni, mais ni la prison ni les dommages-intérêts ne rendraient les cathédrales disparues, et l'incident prouve qu'il faut aviser au plus vite pour empêcher des destructions nouvelles.

M. Maret a raison, et le Comité des monuments historiques va certainement presser les mesures indispensables. Mais, encore une fois, lesquelles ?

En attendant, des couplets narquois se chantonnent sur le pont d'Avignon, " où l'on danse tout en rond."

Partout, ce n'est qu'un cri :
 Quel toupet a Pourquery !
 Mais il garde l'air serein,
 Pourquery de Boisserin !
 Pourtant, à ne rien céder,
 On parle d'interpeller.
 Mais, quand on interpell'ra,
 Disparu l'rempart sera !

Et voilà précisément ce qui est embarrassant !

Pour consoler et reconforter les âmes, la ville de Reims a célébré, au milieu de fêtes magnifiques, l'inauguration de la statue équestre de Jeanne d'Arc, par Paul Dubois, et l'écho vibre encore des patriotiques accents qui ont transporté la cité du sacre.

On connaît l'œuvre admirable du statuaire, œuvre idéaliste par excellence, où la figure virginale de l'héroïne, levée vers le ciel, semble bien y reporter l'action de grâces de sa mission surnaturelle accomplie. Sur la face du piédestal se lit cette inscription :

A JEANNE D'ARC
 REIMS
 LA FRANCE

Et sur le côté opposé :

17 JUILLET 1429

C'est la date du sacre de Charles VII qui, comptant à peine vingt-six ans, n'était guère alors plus âgé que la Pucelle.

* * *

Le Monde, de Paris, journal fondé par Louis Veillot, en 1860, pour remplacer *l'Univers*, frappé d'interdiction par la police impériale, vient de disparaître pour se fondre dans ce dernier. On se souvient que *le Monde* même ne put continuer sa publication qu'à la condition que les Veillots fussent exclus de la rédaction. C'est alors que Louis Veillot fonda la *Revue du monde catholique*.

Lorsqu'en 1867 *l'Univers* fut autorisé à reparaitre, Taconet continua la publication du *Monde* qui prit dans la presee religieuse une attitude plus libérale que celle de *l'Univers*.

Après 1870, *le Monde* fut nettement royaliste. Peu à peu l'un de ses rédacteurs, M. Ferdinand Levé, s'y fit une grande place et finit par en devenir directeur et à peu près propriétaire, malgré quelques interrègnes et quelques fluctuations. Après les échecs des espérances monarchiques, M. Levé, sans abandonner la cause conservatrice, orienta surtout le journal du côté des choses intellectuelles ; il fit preuve d'un sens politique avisé et d'une singulière largeur d'esprit dans les grandes choses, mêlée à une minutieuse attention pour les plus petites. *Le Monde*, sans désertir aucun principe, avait le souci de se montrer juste pour tous les chercheurs sincères, pour tous les penseurs de bonne foi. Il ne fit pas preuve vis-à-vis des hommes et des choses universitaires de cette hostilité sans nuances qu'on rencontrait dans certains autres journaux monarchiques ou religieux.

Au moment des instructions pontificales et du toast Lavigerie, *le Monde*, après quelques hésitations, se rangea à la politique constitutionnelle. Entre temps, M. Levé l'avait poussé hardiment dans la voie de l'étude des questions sociales et l'avait orienté vers les solutions les moins individualistes et les plus hardies.

Aussi, lorsqu'en octobre 1894, M. l'abbé Naudet vint planter fièrement aux bureaux de la rue Cassette, le drapeau des démocrates chrétiens, trouva-t-il le terrain tout préparé. Il donna à la bataille une allure plus retentissante. Il paya vaillamment de sa personne et se tint sans cesse en avant. Autour de lui, pour étudier le mouvement intellectuel, social, littéraire, se groupèrent de jeunes et vaillantes plumes. On a pu reprocher au *Monde*, sous cette nouvelle forme comme sous sa forme ancienne, quelques défaillances de construction intérieure ; mais tout le monde doit avouer qu'il a été durant une période de plus de quinze ans le journal catholique le plus "intellectuel" qu'il y eût. La position devenant de plus en plus tendue il fallut un courage presque héroïque pour continuer sa publication. Dieu seul sait au prix de quels déchirements et de quelles souffrances le fit vivre l'homme qui en fut, durant ces dernières années, le soutien et l'âme.

* * *

Le 16 juin dernier, l'évêque d'Anger faisait ouvrir les cercueils du *Bon roi René* et de sa femme *Isabelle de Lorraine*, découverts

par hasard, en septembre 1895, pendant que l'on faisait des réparations au parquet du chœur de la cathédrale de Saint-Maurice. Le temps et l'humidité avaient détruit tous les riches vêtements dans lesquels ils avaient été ensevelis ; il ne restait que les squelettes et quelques ornements en métal : une couronne, un sceptre et une boule surmontée d'une croix. Aux pieds du roi était un petit vase en terre cuite contenant du charbon de bois. Les deux squelettes furent mis dans des cercueils en chêne doublés de plomb, avec des plaques en cuivre portant seulement les noms : *René d'Anjou, Isabelle de Lorraine*. La voûte avait été réparée et l'on y redescendit les deux cercueils avec une petite boîte en plomb contenant la relation de ce qui avait été fait les 16 et 17 juin pour l'instruction des archéologues futurs qui seraient tentés de troubler de nouveau le sommeil du bon roi.

On se souvient que René, duc d'Anjou (1408-1480), fils puîné du duc Louis II d'Anjou et d'Iolande, fille du roi d'Aragon Jean II, avait longtemps d'avance préparé sa sépulture et élevé dans le chœur de la cathédrale d'Angers un somptueux mausolée dans lequel vingt-huit ans avant de l'occuper lui-même, il avait fait déposer les restes de son épouse Isabelle de Lorraine. En 1769, les chanoines voulant faire lambrisser le chœur de l'église, firent transporter le mausolée dans la nef où il est resté jusqu'à sa destruction pendant la révolution. Ce déplacement eut l'heureux résultat d'empêcher la violation des sépultures du roi et de la reine ; les révolutionnaires ne surent pas où les trouver.

* * *

Herr Otto Lilienthal, ingénieur berlinois, surnommé *l'homme volant*, est mort le 11 août dernier d'une chute faite pendant une de ses expériences avec sa machine volante. Il descendait des hauteurs près de Berlin lorsque le mécanisme de son instrument se déranger et causa la chute fatale. Ses ailes étaient en tissus rendus imperméables et tendus sur un cadre en bois de saule. Il parvint souvent à se soutenir assez longtemps dans l'espace au moyen de cet appareil, mais glissait plus tôt sur l'air qu'il ne volait.

* * *

Coucher sur la dure paraît être une punition plutôt qu'une récompense, et cependant, au point de vue hygiénique, c'est bien préférable.

Les lits trop doux entretiennent une transpiration nuisible aussi bien au point de vue de la santé que de la propreté, et ils ont aussi l'inconvénient de favoriser la position sur le dos, qui est une cause des affections de la gorge et des oreilles.

C'est la position des ronfleurs, et pour corriger ceux-ci, mettez-les sur un lit dur, ils se placeront de préférence sur le côté et ne ronfleront pas. Car pourquoi nous font-ils cette agréable musique ? C'est que dans la position horizontale, la face vers le ciel, la partie de la bouche qu'on appelle le voile du palais vient par son propre poids reposer sur l'arrière-gorge et obstruer en partie le passage de l'air ; dans toute autre position, la respiration est facile et le ronflement cesse. Cette obturation de l'arrière-gorge a aussi pour effet d'arrêter les mucosités qui sont sécrétées pendant la nuit et de produire des inflammations de la gorge ou des oreilles, dont le conduit vient déboucher près de là.

Habituez-vous donc aux lits durs et couchez-vous sur le côté.

* * *

Musica me juvat, nous dit la grammaire latine ; mais si elle nous réjouit, elle nous fait bien aussi pleurer quelquefois, car l'influence de la musique sur le système nerveux n'est pas douteuse, et chacun de nous en fait constamment l'expérience ; tel air nous rend gai, tel autre nous fait pleurer. Un médecin, M. Betchinsky, a utilisé il y a quelque temps cette particularité pour guérir un malade. Un enfant de trois ans était pris de peur nocturne à la suite d'histoires stupides, comme les nourrices n'ont que trop l'habitude d'en raconter ; on avait essayé de tout, même des calmants, tels que le bromure, et rien ne réussissait. C'est alors que le médecin eut l'idée, une fois l'enfant au lit, de faire jouer par la mère des valses de Chopin en ton mineur, et l'excitation se calma rapidement ; elle revenait si on jouait en ton majeur. Au bout de peu de jours, en espaçant peu à peu ces séances de musique, on put les supprimer complètement, l'enfant était guéri.

Mais voici bien un autre effet de la musique qui nous est révélé par un statisticien anglais. De nombreuses comparaisons lui ont démontré que certains instruments ont une influence néfaste sur la chevelure ; d'autres, au contraire, une influence conservatrice. Les instruments à cordes préviennent et arrêtent la calvitie ; le cuivre est terrible pour le cuir chevelu qu'il dénude en quelques années. Considérez, dit notre statisticien, une collection de photographies d'artistes et vous verrez que les pianistes et les violonistes sont chevelus comme Absolon ; la violoncelle, la contrebasse le sont un peu moins. Avec le hautbois et la clarinette on devient clairsemé, on commence à avoir le front un peu haut ; mais quand on arrive au piston et au trombone, en moins de cinq ans, c'est le désastre le plus complet, le genou.

Voilà qui sera amusant à vérifier dans les orchestres de concert et de théâtre.

A. Leglanceur.

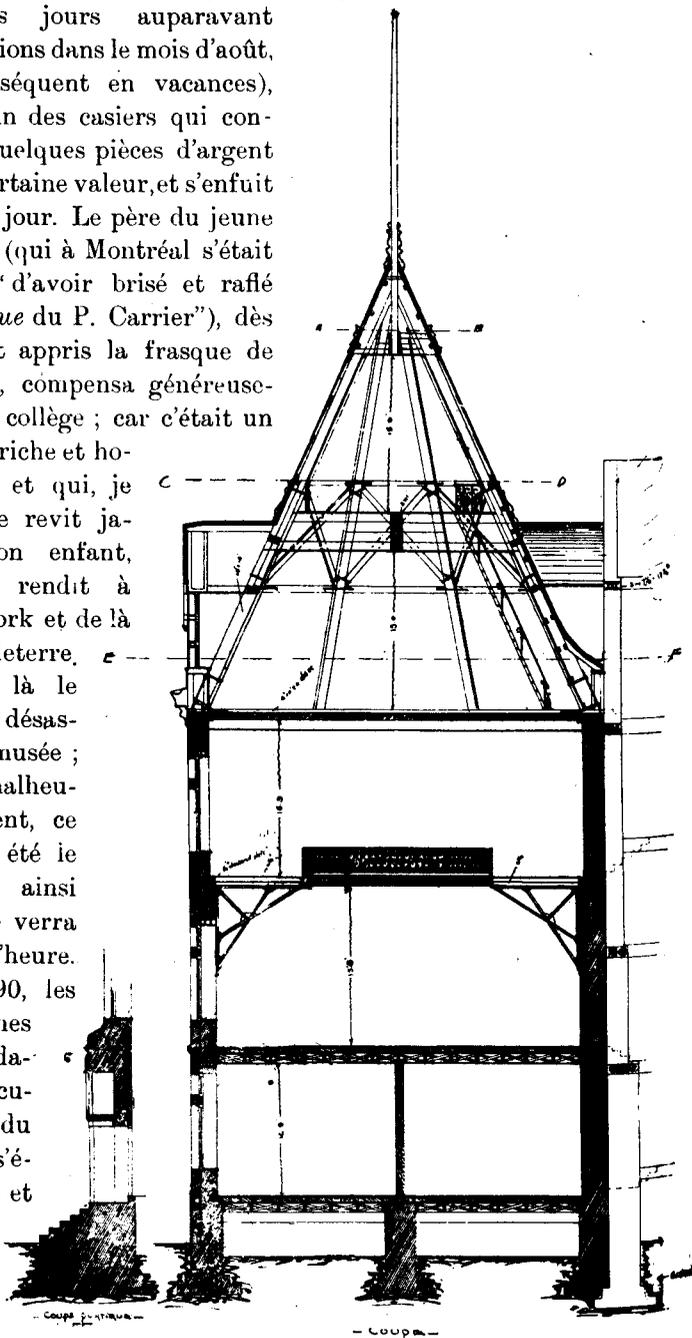
LE MUSÉE DU COLLEGE ST-LAURENT

MON cher Directeur et bien bon ami, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de donner quelques pages de description de notre musée, accompagnant le plan d'élevation et la coupe verticale de notre Muséum à l'épreuve du feu, qui est en voie de construction. Je le fais d'autant plus volontiers que je n'ai guère que l'embarras du choix entre plus de quatre-vingt mille (80,000) objets ou spécimens que j'ai réussi,—je ne sais trop comment,—à ramasser, ici et là, en donnant, toujours sans trop compter de ma personne, en chassant assidûment, en mendiant—discrètement et auprès des riches seulement—en échangeant, en achetant. Le plan d'élevation et la coupe verticale de notre muséum, tels que notre habile architecte, M. H.-Robt. Falbord, de Montréal, vient de me les remettre, et tels qu'ils sont exécutés en ce moment, sont comme suit :

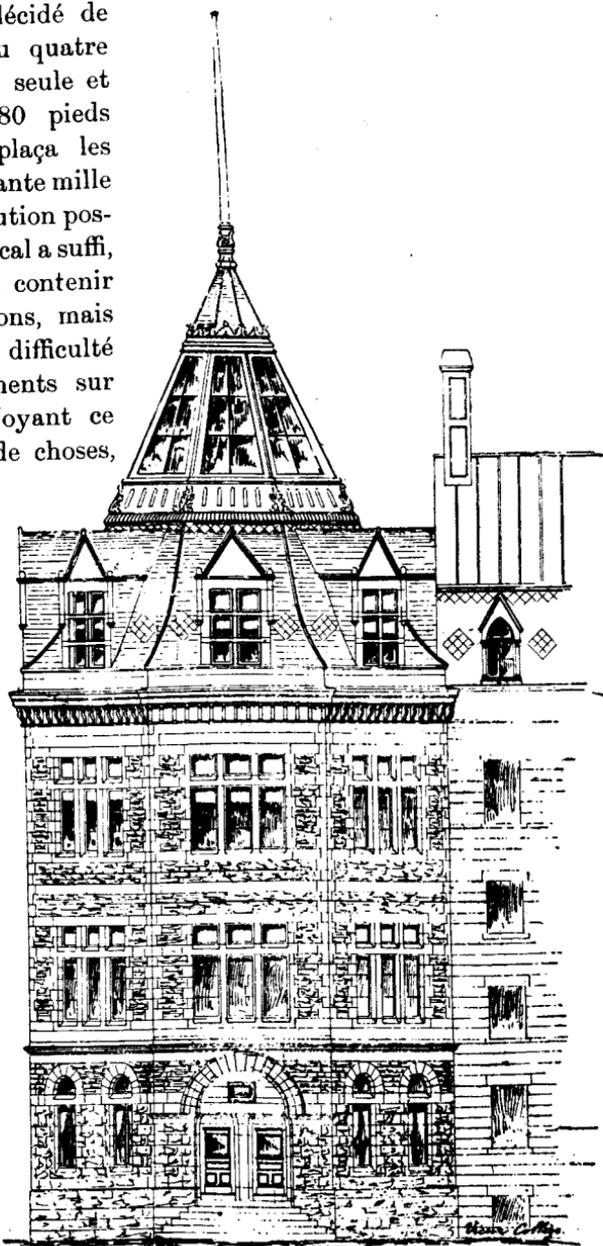
“ L'édifice est un octogone régulier (huit côtés), avec portique orné, de quatre étages avec galeries et dôme servant d'observatoire. Chaque étage à 15 pieds de hauteur. Chacun des côtés mesure 18 pieds ; ce qui donne un périmètre de 144 pieds. Le diamètre est de 40 p., la hauteur jusqu'à l'étage en mansarde, 52 p. ; la hauteur jusqu'au faite de l'observatoire, 67 p. ; la hauteur totale, 80 pieds. ”

Le musée de Saint-Laurent a eu, comme le collègue lui-même, de bien humbles commencements ; et ce n'a été qu'en 1885 qu'il a pris son essor vers de plus hautes aspirations. Jusque-là, le collègue n'avait, à proprement parler, que quelques oiseaux assez mal empaillés et fort détériorés, et une vingtaine d'œufs d'oiseaux non classés. Quand il fut déterminé de faire quelque chose en ce genre, on assigna une petite chambre (20 x 12) et on y plaça quelques cases et des vitrines. Moins de deux ans plus tard, le local était devenu trop exigü ; force fut donc d'y joindre la chambre voisine, de même dimension. En cette année-là, pendant que notre menuisier mettait dans le local ainsi agrandi de nouvelles vitrines et que, une nuit, les portes ayant été laissées ouvertes, un

jeune étudiant anglais et protestant qui nous était arrivé de Chicago quelques jours auparavant (nous étions dans le mois d'août, par conséquent en vacances), ouvrit un des casiers qui contenait quelques pièces d'argent d'une certaine valeur, et s'enfuit avant le jour. Le père du jeune vaurien (qui à Montréal s'était vanté "d'avoir brisé et rafflé la banque du P. Carrier"), dès qu'il eut appris la frasque de son fils, compensa généreusement le collègue ; car c'était un homme riche et honorable et qui, je crois, ne revit jamais son enfant, qui se rendit à New-York et de là en Angleterre. Ce fut là le premier désastre du musée ; mais, malheureusement, ce n'a pas été le dernier, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. En 1890, les recherches du fondateur et curateur du musée s'étendant et



devenant, partant, plus fructueuses ; et, d'autre part, les dons affluant, il fut décidé de faire, de trois ou quatre chambrettes, une seule et vaste chambre (80 pieds sur 20), où on plaça les cinquante ou soixante mille objets que l'Institution possédait alors. Ce local a suffi, jusqu'à ce jour, à contenir toutes les collections, mais non sans grande difficulté et sans entassements sur entassements. Voyant ce déplorable état de choses, et voulant, sans doute par pur motif de complaisance(?), faire quelques vides au milieu de tant d'accumulations, quatre jeunes voleurs enlevèrent toutes les pièces d'or et d'argent — pour la plupart rares et précieuses — que contenait la collection numismatique, environ douze cents pièces, dont une bonne partie a été recouverte providentiellement. Avis



Musée du Collège
— FALADE —

aux numismates qui ont des pièces rares d'or et d'argent : ce n'est pas la première fois, tant s'en faut, que de telles collections ont été enlevées, témoin l'université Laval de Québec, le séminaire de Sherbrooke, le collège de Montréal, M. le juge Baby, M. Bastien, de Montréal, etc., etc. L'insécurité où se trouvait le musée au centre même du collège,—insécurité contre le feu et contre les voleurs,—força les autorités de l'Institution à construire un édifice à part et *ad hoc*, et qui fût absolument à l'épreuve du feu. Et c'est cette très utile entreprise qui heureusement touche à sa fin. En jetant un coup d'œil sur le magnifique plan d'élévation de l'octogone et sur sa coupe verticale, l'on verra sans peine quel bel effet cet édifice présente, et quel vaste local il offre pour les fins que l'on a eues en vue en le construisant.

Il sera peut-être intéressant, sinon instructif aussi, pour bien des personnes, que j'indique, en peu de mots, les choses principales que notre musée contient. Il me faut d'abord dire qu'il renferme vingt-cinq collections, dont voici les noms assez peu usuels ; mais il n'y a guère moyen de les nommer autrement, c'est-à-dire en langage vulgaire.—

NOMS FRANÇAIS.	NOMS ANGLAIS.	NOMS LATINS.
1.—Mammifères.	Mammals.	Mammalia.
2.—Oiseaux.	Birds.	Aves.
3.—Oologie.	Oölogy.	Oologia.
4.—Néossilologie.	Neossilology.	Neossilologia.
5.—Reptiles.	Reptiles.	Reptilia.
6.—Amphibies.	Amphibians.	Amphibia.
7.—Crustacées.	Crustaceans.	Crustacea.
8.—Poissons.	Fishes.	Pisces.
9.—Ostéologie.	Osteology.	Osteologia.
10.—Articulés.	Articulates.	Articulata.
11.—Conchyliologie.	Conchology.	Conchologia.
12.—Echinodermes.	Echinoderms.	Echinodermata.
13.—Célestérés.	Celenterates.	Cœlenterata.
14.—Protozoaires.	Protozoans.	Protozoa.
15.—Botanique.	Botany.	Phytologia (Hortus siccus)
16.—Carpologie.	Carpology.	Carpologia.
17.—Minéralogie.	Minerology.	Mineralogia.
18.—Paléontologie.	Palæontology.	Paleontology.
19.—Préparations microscopiq. et physiolog.	Microsc. and physiol. Preparations.	Preparationes in vino distillato.
20.—Numismatique.	Numismatics.	Numismatica.
21.—Beaux-arts.	Fine Arts.	Artes liberales.
22.—Archéologie.	Archæology.	Archæologia.
23.—Objets indiens.	Indian Objects.	Artes Indiorum.
24.—Objets communs.	Common Objects.	Artes illiberales.
25.—Miscellanées.	Miscellanies.	Miscellanea.

Que je dise, maintenant, quelques mots sur chacune de ces collections diverses, ou sur chacun de ces départements de notre musée.

1° Dans le département des mammifères se voient, entre autres animaux rares : le kangourou, le tatou, le paca, une demi-douzaine de singes, le hérisson, la sarigue, la gazelle, le lion, l'ours des Pyrénées, le caribou et la plupart des mammifères du Canada ;

2° Dans le département des oiseaux, on trouve, entre autres oiseaux rares : une vingtaine d'oiseaux-mouches différents, des perroquets, l'aigle à tête blanche, le pélican, une vingtaine de canards et presque tous les oiseaux de la province de Québec ;

3° Parmi les œufs d'oiseaux, on distingue ceux de l'autruche, du nandou, de l'oiseau-mouche, de la pie, du plongeon et de presque tous les oiseaux du Canada à l'état sauvage ou à l'état domestique. Ce département contient aussi des œufs de reptiles et d'insectes, entre autres ceux du crocodile du Nil, de l'alligator du Mississipi, de plusieurs serpents, etc ;

4° La plupart des nids des oiseaux du Canada se trouvent dans ce quatrième département : les nids de l'oiseau-mouche, du martin-pêcheur, du pivart, de l'oriole de Baltimore, etc., etc ;

5° Les reptiles sont divisés en lacertiliens, ophiidiens, chéloniens et crocodiliens ; et chacun de ces ordres ou familles est représenté par plusieurs genres et espèces : entre autres l'iguane, l'alligator, l'anaconda, le serpent à sonnettes, le boa constricteur, le serpent corail et une quinzaine d'autres serpents vénimeux de l'Amérique Centrale ;

6° Au nombre des amphibiens se voient le ménobranche, la grenouille mugissante, le crapaud accoucheur, etc ;

7° Dans la classe des crustacés, on trouve le homard, le balane, le limule, le pagure ou ermite Bernard, etc ;

8° Les poissons les plus remarquables sont : le marteau, l'espadon, le saumon, l'esturgeon, le poisson armé ou gar-brochet, l'anguille de mer, la carpe d'Europe, etc., etc ;

9° Dans la collection ostéologique, on remarque les squelettes du boa constricteur, du hibou, du perroquet, du lynx du Canada, de l'homme, du poisson huïtrier, etc., etc ;

10° Cette classe est divisée en insectes proprement dits, avec ses sept ordres, tous amplement représentés par des centaines d'espèces, en arachnides et en myriapodes ;

11° Les coquilles, tant univalves que bivalves, se comptent par centaines ; le genre hélix seul ne contient pas moins de 40 espèces, quelques-unes d'entre elles très rares ;

12° Les échinodermes sont représentés principalement par la mélite à 5 perforations, par l'oursin, par l'astérie réticulée, etc ;

13° Parmi les célentérés, on voit la madrépore rugueuse, le corail à méandres, la gorgone à éventail, etc., etc ;

14° Au nombre des protozoaires, on distingue l'éponge, l'euplectelle, etc ;

15° L'herbier de plantes desséchées et montées contient près de deux mille espèces. Il suffit de dire, pour en indiquer la valeur scientifique et l'importance, qu'au Rév. P. Curateur du musée, qui a exposé son herbier à l'Exposition universelle de Chicago, ont été décernés une grande médaille et un diplôme d'honneur, ainsi qu'on le voit dans le numéro du 1er août de cette année du "MONDE ILLUSTRÉ," de Montréal, où ces distinctions sont décrites et reproduites très exactement en photogravure. Dans cet herbier toutes les classes et la plupart des ordres de la phytologie sont représentés. On y voit, par exemple, plus de 200 espèces de champignons et presque autant de mousses et d'algues ;

16° Parmi les fruits, on en compte des centaines d'espèces : un bon nombre d'entre eux venant des tropiques et de divers pays étrangers ;

17° Le département de la minéralogie, tant minéraux que métaux et roches, est un des plus complets qui puissent se voir au Canada. On y trouve, par exemple, plus de 50 pierres précieuses différentes, entre autres le diamant, la turquoise, la topaze, le saphir, etc ;

18° Les animaux et les plantes fossiles sont représentés en grand nombre : on y voit, par exemple, des ammonites, des trilobites, des spirifères, des neuroptères, des crinoïdes, des pentremites, etc., etc ;

19° Quant aux préparations microscopiques et physiologiques, on peut les évaluer à une cinquantaine d'espèces. Ce département intéressant va recevoir bientôt un plus grand développement ;

20° Il suffit de dire que, en numismatique, les monnaies diverses, les médailles, tant religieuses que civiques ou profanes, les timbres-poste, les cartes postales, les monogrammes, etc., se comptent par milliers. Il y a, par exemple, plus de 200 médailles papales en bronze, grand module ;

21° Le département des beaux-arts contient plusieurs milliers de gravures et de sculptures, tant sur bois que sur cuivre et acier. On remarque surtout les collections d'images religieuses remarquables de Letaille, de Bonamy, etc., les "cards" de Prang, de Raphaël au nombre de plus de 1500 ; les statuettes d'Hébert, des bronzes magnifiques, etc., etc. ;

22° Au département d'antiquités se voient une demi-douzaine d'incunables, un sabre de mandarin chinois dont le fourreau en ivoire est très finement sculpté du haut en bas, des ciselures admirables des anciens Mexicains, des objets divers provenant des premiers colons du Canada, des lampes funéraires romaines, des silex taillés, etc., etc. ;

23° Notre département d'indianeries, tant anciennes que modernes, n'a pas encore reçu un bien grand développement : on s'en occupera plus tard ;

24° On compte les objets communs par milliers. Il n'y a pas jusqu'à une collection de plus de 1500 boutons tous différents de forme ou de matière, qui ne s'y trouve—don d'un jeune monomane en ce genre de collection ;

25° Enfin, le département des miscellanées contient un assez grand nombre d'objets qui ne peuvent pas facilement entrer dans aucune des collections précédentes ; telles sont certaines formes étranges ou anormales, des babioles de pure curiosité, des cartes à jouer diverses, etc., etc.

Je m'arrête ici, de peur de fatiguer les lecteurs de la REVUE par ces détails quelque peu arides et nullement amusants. Cependant, je dois dire que la vue d'un très grand nombre des objets de

notre musée sont vraiment de nature à intéresser et à instruire, d'autant plus qu'un très grand nombre de ces milliers d'objets, surtout ceux qui ont trait à l'histoire naturelle, sont classés systématiquement, décrits brièvement et nommés en français, en anglais et en latin sur des étiquettes spéciales. J'invite cordialement tous les abonnés de la REVUE à venir en faire l'expérience.

Saint-Laurent, près Montréal, }
le 6 septembre 1896. }

Votre bien sincèrement dévoué en N.S.,
Joseph-C. Carrivé, A.S.C.



LES METIS CANADIENS-FRANCAIS ⁽¹⁾

L existe dans le nord-ouest de l'Amérique britannique un vaillant petit peuple qui, depuis un certain nombre d'années, attire les regards des observateurs. C'est la nation métisse, née de l'union des hommes de race blanche avec les filles des Peaux-Rouges.

Ces blancs étaient pour la plupart des Canadiens-Français, de telle sorte que leurs descendants professent la religion catholique, parlent notre langue et forment ainsi une nouvelle branche de la grande famille gauloise.

Les métis, établis sur des territoires ouverts depuis un quart de siècle à la colonisation, ont opposé une résistance acharnée à la prise de possession de leur pays par le gouvernement canadien, et, aujourd'hui encore, ils protestent contre l'expropriation dont ils ont été victimes sans compensation suffisante.

Nous nous proposons de présenter au lecteur l'histoire de la lutte poursuivie jusqu'à ce jour par la nation métisse pour la défense de ses droits et de son indépendance.

I

LE NORD-OUEST CANADIEN, LES INDIENS ET LES MÉTIS.

Le nord-ouest de l'Amérique britannique comprend l'immense région qui, bornée au sud par les Etats-Unis, s'étend entre la province canadienne d'Ontario, à l'est, et les montagnes Rocheuses, à l'ouest, jusqu'à la hauteur de la baie d'Hudson, au nord.

Ce pays se divise en deux parties bien distinctes, les prairies et les forêts.

Les prairies s'étendent depuis la vallée de la Rivière-Rouge jusqu'aux montagnes Rocheuses, sur un parcours de plus de 400 lieues; les forêts commencent ensuite et se continuent sans interruption jusqu'à la baie d'Hudson. Trois fleuves principaux, la rivière Rouge, l'Assiniboine et la Saskatchewan, magnifiques cours

(1) Reproduit de la *Revue du Monde catholique*, n° de septembre 1896.

d'eau entièrement navigables, sillonnent la plaine, et présentent aux regards un spectacle pittoresque et grandiose.

Parfois, sur leurs bords, le sol paraît s'effondrer tout à coup, et l'on aperçoit d'immenses falaises au bas desquelles coulent des nappes d'eau majestueuses, aux capricieuses sinuosités.

Rien n'égale l'incomparable fertilité des prairies, du moins dans leur partie méridionale. Là se trouvent les fameuses *terres noires* qui enthousiasment les Canadiens, produisent de si merveilleuses récoltes, et attirent un flot d'immigrants chaque année plus considérable.

La fécondité du sol, l'aspect luxuriant du pays pendant la belle saison, la salubrité du climat, font bien vite oublier aux nouveaux arrivants la rigueur des hivers que la sécheresse de l'atmosphère rend d'ailleurs facilement supportables.

Le nord-ouest de l'Amérique britannique, vendu, comme on le verra plus loin, par la Cie de la baie d'Hudson à la Confédération canadienne, forme aujourd'hui les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Assiniboia, Alberta et Athabaska.

C'est dans la partie septentrionale de ces provinces que les Peaux-Rouges, refoulés par la civilisation, ont cherché un dernier refuge, vivant à l'état nomade du produit de leur pêche et de leur chasse. Encore assez nombreux, ils occupent dans ces régions des terres appelées *réserves*, dont le gouvernement canadien leur interdit de franchir les limites.

Depuis la disparition à peu près complète du bison dont la chair et la peau leur étaient d'un si précieux secours, les Indiens trouvent difficilement à vivre sur les domaines dont on leur a laissé la possession; aussi, pour empêcher qu'ils n'en sortent, le gouvernement canadien s'est-il engagé à leur fournir chaque année des aliments et des vêtements.

Résignés à leur sort et devenus en grande partie chrétiens, les derniers descendants des Hurons et des Iroquois, dont les ancêtres furent pour les premiers colons de l'Amérique du nord de si redoutables ennemis, se montrent maintenant généralement animés de sentiments pacifiques et entrent volontiers en contact avec leurs voisins.

Les rapports entre colons et Peaux-Rouges cesseraient sans doute rarement d'être satisfaisants si les agents chargés du service des réserves, cruels et rapaces, n'exploitaient souvent de la plus

indigne façon ces pauvres sauvages et ne spéculaient sans scrupules sur leur détresse.

Nous verrons qu'en 1885, les Peaux-Rouges, poussés à bout par les prévarications et les brutalités des employés du gouvernement canadien, prirent une part appréciable dans le dernier soulèvement des métis.

Ces derniers, répandus un peu partout dans les régions septentrionales de l'Amérique britannique, sont principalement groupés dans le Manitoba, le Saskatchewan et l'Assiniboia.

Ils descendent, pour la plupart, des anciens employés de la Cie de l'Ouest, qui, fondée en 1783 par des capitalistes français, fit une concurrence si acharnée, pour le commerce des pelleteries, à la Cie anglaise de la baie d'Hudson.

Cette dernière ayant, en 1821, absorbé sa rivale, les employés de la Cie de l'Ouest, tous Français, refusèrent d'obéir à des chefs de nationalité britannique, se répandirent en grand nombre dans les régions occupées par les Peaux-Rouges, s'unirent à des Indiennes et donnèrent naissance à la nation métisse canadienne-française.

Bien différents des mulâtres, qui trop souvent appartiennent, encore plus au moral qu'au physique, à un type abâtardi, les descendants de nos anciens compatriotes et des femmes indiennes ont hérité des qualités particulières aux deux races dont ils sont issus, sans généralement prendre leurs défauts.

Amour de la liberté, bravoure, intelligence, loyauté et générosité, tels sont les traits distinctifs du caractère des métis.

Souvent, au Canada, on les a comparés aux fils des Francs et des Gallo-Romaines qui se dépouillèrent de leur rudesse originelle sans perdre leur sève primitive, et cette comparaison ne manque pas d'exactitude.

Ajoutons enfin que les missionnaires catholiques ont su faire pénétrer dans leurs âmes des principes de morale et de piété que la plupart des blancs pourraient leur envier.

Autrefois, les métis menaient une existence demi-nomade, abandonnant pendant plusieurs mois de l'année leurs villages pour se livrer à la pêche et à la chasse dont ils vivaient principalement ; mais, depuis longtemps déjà, ils ont modifié leur genre de vie et cherché dans l'agriculture ou l'élevage du bétail un élément de richesse qui ne leur a pas fait défaut.

Les métis vivent généralement en bonne intelligence avec les

Indiens, qui ne les jalourent pas en raison de leurs liens de parenté avec eux et dont ils ont sensiblement contribué à adoucir les mœurs.

Grâce à eux, les querelles de tribu à tribu, jadis si fréquentes, ont presque entièrement pris fin, et les rapports entre les blancs et les Peaux-Rouges sont devenus bien plus faciles qu'autrefois.

Voici, du reste, en quels termes lord Dufferin, l'éminent homme d'État anglais qui fut l'un des plus remarquables gouverneurs du Canada, s'exprima sur le compte des métis, dans un banquet d'adieu qui lui fut offert à Montréal le 29 septembre 1877 : " Il n'y a pas de doute, a-t-il dit, que les bonnes relations entre les Peaux-Rouges et le Canada proviennent de cette inappréciable classe d'hommes qui combinent l'amour des aventures naturelles au sang indien avec l'instruction et la force intellectuelle qu'ils tiennent de leurs ancêtres paternels.

" Ils ont proclamé l'évangile de la paix, du respect mutuel, et ont amené des résultats également avantageux pour le chef sauvage dans sa cabane et le colon dans son chantier.

" Ils ont été les ambassadeurs entre l'est et l'ouest, les interprètes de la civilisation et de ses exigences, vis-à-vis de ceux qui habitent la prairie. En même temps, ils ont enseigné aux blancs l'utilité de ménager les susceptibilités, l'amour-propre, le désir inné de justice de la race sauvage."

On voit que lord Dufferin savait apprécier à sa valeur le brave petit peuple qui s'est formé dans l'ouest du Canada. Ajoutons que nul ne connaissait mieux que lui les métis, car il parcourut longuement leur pays, vivant au milieu d'eux et les interrogeant familièrement dans leur langue, c'est-à-dire en français.

Telle est la nation métisse, telle encore elle était déjà, quand la Confédération canadienne s'annexa les territoires qu'elle habitait.

II

PRISE DE POSSESSION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST PAR LE CANADA ; PREMIER SOULÈVEMENT DES MÉTIS.

Ce fut en 1867, à l'époque où la Confédération canadienne fut constituée, que le gouvernement anglais autorisa le nouvel État établi sous son protectorat, à acquérir les territoires du nord-ouest de l'Amérique britannique possédés jusqu'alors par la compagnie de la baie d'Hudson.

Après de longues négociations, cet achat eut lieu à la fin de l'année 1869, moyennant une somme de 300,000 livres sterling.

Il fut convenu dans l'acte de cession, que le *Dominion*, c'est-à-dire la *Puissance du Canada*, serait entièrement libre, à partir du 1er décembre 1869, d'ouvrir à la colonisation ses nouvelles possessions, sauf à elle à régler, comme elle l'entendrait, les droits des anciens propriétaires du sol, sauvages ou métis.

Aussitôt ces derniers protestèrent et déclarèrent que la compagnie de la baie d'Hudson n'avait pu céder au Canada, sur les terres du nord-ouest, un droit de propriété qu'elle-même ne possédait pas.

“ En effet, disaient-ils, d'après ses statuts, la compagnie de la baie d'Hudson n'a été autorisée par le gouvernement anglais qu'à exercer un monopole commercial sur les territoires occupés par les Indiens ou les métis et à administrer politiquement ces territoires.

Le droit d'administrer n'impliquant nullement celui de disposer, elle ne pouvait céder à la Confédération que ses prérogatives commerciales ou politiques, et nullement un droit de propriété sur le sol.

Nous sommes, concluaient-ils, les premiers occupants de terrains où, non seulement nous exerçons en commun des droits de chasse et de pêche, mais encore sur lesquels nous avons construit des villages et établi des exploitations agricoles. On ne peut pourtant pas nous dépouiller sans notre consentement de nos propriétés collectives ou particulières, et, en supposant qu'on veuille nous exproprier dans un prétendu intérêt public, on ne saurait procéder à l'emprise de nos immeubles sans nous en avoir préalablement indemnisés.”

Ce raisonnement était tellement irréfutable, que M. Russel qui avait été chargé, en 1869, par l'Angleterre, de faire un rapport sur l'annexion des territoires du nord-ouest au Dominion, en avait lui-même spontanément reconnu le bien fondé.

Cependant, le gouvernement fédéral sembla faire bon marché de ces réclamations, et dès qu'il se fut entendu avec la compagnie de la baie d'Hudson, il décréta l'annexion du Manitoba à la confédération, se réservant d'organiser plus tard à sa guise les autres régions du nord-ouest, nomma un gouverneur chargé de constituer au plus vite le régime administratif de la nouvelle province, et provoqua un courant d'émigration anglaise sur les territoires nouvellement soumis à son autorité.

Le Dominion poussa même le sans-gêne jusqu'à vouloir s'emparer du Manitoba avant le 1er décembre 1870, jour fixé pour son entrée en possession des terres qu'il avait achetées.

En effet, dès le 1er octobre, le gouverneur MacDougall, après avoir lancé une proclamation blessante pour les métis, se présenta avec les arpenteurs et une escorte de police pour entrer dans le Manitoba.

Il s'était trop hâté, car ceux qu'il avait traités avec tant de dédain avaient pris leurs dispositions pour s'opposer à l'envahissement de leurs terres.

Déjà ils avaient formé un gouvernement provisoire, chargé de la défense nationale, et dont ils avaient confié la présidence à l'un des leurs nommé Louis Riel.

Agé de 41 ans, le personnage que les métis venaient ainsi de placer à leur tête était loin d'être le premier venu.

Remarqué dès son enfance par Mgr Taché, le grand évêque colonisateur de l'ouest, il avait été envoyé par cet éminent prélat au grand collège de Montréal, dirigé par les Sulpiciens, où il avait fait de brillantes études.

Esprit élevé, cœur généreux et désintéressé, patriote ardent, orateur éloquent, il joignait à une haute intelligence une indomptable énergie, et nul n'était plus que lui à même d'opposer une résistance efficace et raisonnée aux exigences du Dominion.

D'après ses ordres, quand le gouverneur MacDougall, accompagné de ses arpenteurs et des troupes de police, voulut entrer dans le Manitoba, les métis se portèrent au-devant du nouveau venu pour protester.

—Qui vous envoie ? demande le gouverneur.

—Le gouvernement.

—Quel gouvernement ?

—Eh, le nôtre, parbleu ! Nous venons d'en faire un, et il vous ordonne de vous en aller et de nous laisser tranquilles.

MacDougall et ses géomètres qui n'étaient pas en force, durent se retirer piteusement, tandis que Riel et ses ministres lançaient la proclamation suivante :

“ Nous, les représentants du peuple, assemblés en conseil au fort Garry le 24 novembre 1869, après avoir invoqué le Dieu des nations, nous refusons de reconnaître l'autorité du Canada qui prétend avoir le droit de nous commander et de nous imposer une forme de gouvernement despotique.”

Les Anglais, déjà nombreux à Winnipeg, capitale du Manitoba, s'étant insurgés, Riel fit saisir les plus mutins, puis juger par un conseil de guerre leur chef nommé Scott.

Ce Scott était d'ailleurs un individu de sac et de corde, un aventurier de la pire espèce, coupable de tous les forfaits.

Quelques jours avant son arrestation, le 13 février 1870, il s'était traîtreusement introduit chez un parent de Riel nommé Coutu pour y assassiner le président du gouvernement provisoire. D'autre part, il s'était rendu coupable d'une tentative de meurtre et de vol sur la personne de son bienfaiteur, M. Snow, et avait lâchement mis à mort un métis français nommé Parisien. Enfin, on savait qu'il avait commis une foule d'autres crimes qui méritaient l'échafaud.

Facilement convaincu de tentative d'assassinat sur la personne de Riel, de conspiration et d'espionnage, il fut condamné à mort et exécuté le 4 mars 1870.

Sur ces entrefaites, le ministère fédéral, intimidé par l'énergie de Riel et désespérant de pénétrer de vive force dans le Manitoba sans s'imposer d'énormes sacrifices, fit offrir aux rebelles, par l'intermédiaire de Mgr Taché, une amnistie complète et une quote-part dans le partage des terres, s'ils consentaient à déposer les armes.

Après quelques hésitations, les métis, sur les instantes prières de cet éminent prélat, acceptèrent les propositions du gouvernement canadien, évacuèrent le fort Garry, chef-lieu des anciennes possessions de la baie d'Hudson, ainsi que différents autres points stratégiques, relâchèrent leurs prisonniers et permirent au général Wolsley d'occuper militairement le pays.

Malheureusement, ils avaient compté sans la mauvaise foi, non pas de Mgr Taché, mais des autorités du Dominion.

Une fois maîtres de la situation, les Anglais qui composaient presque seuls, au détriment de l'élément français, le gouvernement fédéral, rétractèrent la parole donnée, et, malgré leurs anciennes promesses, refusèrent sans scrupules d'appliquer l'amnistie sous le prétexte que l'exécution de Scott ne le permettait plus, et que, d'ailleurs, aucun écrit n'avait été rédigé à ce sujet.

En vain rappela-t-on au cabinet d'Ottawa que c'était après l'exécution de Scott qu'il avait, par l'entremise de Mgr Taché, promis la grâce des rebelles ; en vain lui prouva-t-on qu'il avait ensuite renouvelé sa promesse d'amnistie à trois délégués du gouvernement provisoire manitobain, rien ne put ébranler sa résolution.

La tête de Riel fut mise à prix, et celui-ci dut se réfugier aux États-Unis, où les pères Jésuites lui confièrent un emploi dans un de leurs établissements agricoles, l'Institut Saint-Pierre, dans le Montana.

Riel disparut alors momentanément de la scène politique ; nous verrons plus loin dans quelles conditions il y réapparut.

III

VEXATIONS DONT LES MÉTIS FURENT L'OBJET ; LEUR DEUXIÈME SOULÈVEMENT.

La violation par les Anglais des engagements solennels qu'ils avaient pris au sujet de l'amnistie faisait craindre qu'ils ne se refusassent à remplir leurs obligations relatives au partage, entre les métis, d'une quote-part des terres.

Ils ne l'osèrent pas, mais ne s'exécutèrent que de mauvaise grâce et incomplètement.

Dans le Manitoba, ils procédèrent aux opérations du lotissement d'une façon tellement arbitraire et injuste, qu'elle souleva un mécontentement général ; puis, habiles à profiter de l'équivoque, ils refusèrent d'étendre le bénéfice des répartitions agraires aux autres provinces du nord-ouest, sous le prétexte qu'elles n'étaient pas expressément comprises dans la convention de 1870, relative au partage des terres.

De cette façon, les habitants du Manitoba se trouvaient lésés dans leurs intérêts, et les métis des autres territoires du nord-ouest étaient victimes du plus absolu déni de justice.

Ce fut seulement en 1879, que M. Macdonald, premier ministre de la Confédération, consentit à faire voter un " bill " accordant expressément à ces métis une quote-part dans le partage des terres de leur pays.

Eh bien, le croirait-on, six ans s'écoulèrent depuis la promulgation de ce bill, sans que le gouvernement distribuât un acre de terre aux nouveaux ayants-droit.

On aurait dit que l'administration se faisait un jeu cruel de prolonger indéfiniment les opérations préalables au partage, et de violer les droits acquis de toute une population. Qu'on en juge.

On déclara indivis les biens particuliers que les métis possédaient personnellement depuis un temps indéfini, et, avec ces biens, on forma des lots sans tenir aucun compte des anciennes limites des propriétés.

De la sorte, les anciens possesseurs du sol étaient individuellement dépouillés de leurs héritages et n'acquéraient, en échange de ce qui leur appartenait légitimement, qu'un droit à un lot quelconque à prendre ultérieurement dans la masse partageable. Bien plus, dans certaines régions, les métis furent dépouillés, sans compensation aucune, non pas de terrains vagues où ils n'auraient exercé que des droits collectifs, mais bien des héritages sur lesquels ils possédaient les droits les plus imprescriptibles.

En effet, le gouvernement concéda à des syndicats agricoles, à des compagnies minières, à des sociétés de colonisation ou d'élevage de bestiaux, de vastes étendues de terres sur lesquelles les gens du pays avaient édifié des habitations, élevé des constructions de toute sorte, créé des exploitations agricoles ou industrielles.

Ainsi, le Dominion vendit à une société de colonisation une paroisse métisse toute entière, celle de Saint-Louis de Langevin, avec l'église, l'école, les habitations particulières, les terres de 35 familles !

On juge du trouble que ces mesures jetèrent dans le pays. Précisément au moment où le désarroi produit dans le nord-ouest par tant d'actes arbitraires était à son comble, les autorités fédérales n'imaginèrent rien de mieux, pour ramener la prospérité, que d'imposer aux métis des droits exorbitants sur la coupe de leurs bois et la rentrée de leurs récoltes.

Les victimes de ces abus organisèrent alors un vaste pétitionnement aux autorités fédérales pour obtenir la liquidation équitable de leurs droits et le prompt achèvement des lotissements.

Plus de 80 suppliques, portant la signature ou constatant l'adhésion d'un grand nombre de citoyens, furent adressées au gouvernement et reproduites, pour la plupart, dans les journaux.

En outre, des délégations se rendirent à Ottawa, afin d'exposer de vive voix aux ministres les griefs des populations du nord-ouest.

L'une d'elles, composée des citoyens les plus notables de la nation métisse, vint notamment, en 1883, dans la capitale de la confédération, demander justice aux membres du gouvernement.

Le clergé lui-même se mêla au mouvement.

Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, le R. P. Ledan, d'autres prêtres encore, firent le voyage d'Ottawa pour présenter aux autorités les justes plaintes de leurs fidèles.

Toutes ces pétitions, toutes ces démarches restèrent sans résultat.

Je me trompe, elles eurent pour effet de décider le gouvernement à prendre les mesures les plus sévères, dans le but d'empêcher les métis d'unir leurs efforts pour résister pacifiquement à l'arbitraire.

On leur fit défense de s'assembler pour discuter leurs intérêts collectifs et on les soumit à une législation répressive d'une rigueur exceptionnelle.

Enfin, le gouvernement augmenta la force armée dans les provinces du nord-ouest et fit tenir aux métis un langage aussi comminatoire que méprisant.

En effet, au commencement de l'année 1885, un certain M. Clarke, délégué du gouvernement, se rendit à Batoche, chef-lieu du Saskatchewan, et y déclara à la foule assemblée " que bientôt 500 hommes de police à cheval leur apporteraient le redressement de leurs griefs sous la forme de chaînes pour leurs chefs et de balles pour leurs conseillers."

Voici la fière réponse qu'il s'attira :

" On a volé et morcelé nos terres, nous ne les avons pas défendues ; on nous a traités avec mépris et insolence, nous avons tout enduré. Mais, du moment qu'on en veut à nos vies, à celles de nos familles et de nos chefs, nous avons le droit de les défendre, et nous les défendrons jusqu'à la mort."

Le courageux citoyen qui s'exprimait ainsi n'était autre que Gabriel Dumont, le futur commandant en chef de l'insurrection qui devait bientôt éclater.

Agé de 48 ans et parent de Riel, il était le chef respecté d'une colonie française de 200 familles établies sur les bords de la Saskatchewan, où elles formaient une agglomération importante.

Camille Desroets.

(A suivre.)

A MONSIEUR ERNEST TARDIEU

GN sortant du berceau,
Je secouai le linge
Qui couvrait mon pied d'ange ;

Et, portant mes yeux bleus vers le vermeil flambeau,
Je vis les cieux sourire.

Ne leur pouvant parler, je leur voulus écrire
Que leurs prés
Diaprés

Fissent tomber sur moi des fleurs blanches et roses.
Tant que je fus enfant, je recueillis des roses ;
Mais le jour vint, hélas ! où les Enfers jaloux
Transpercèrent mes pieds d'épines et de clous.

Depuis ce jour, je pleure avec qui pleure :
Je connais la souffrance ; et, suivant mon chemin,
A l'exemple du Christ je tends toujours la main
A tout venant que le destin écœure.

.....
Les ans s'en vont en laissant derrière eux
Un souvenir souvent amer et sombre ;
L'astre du jour s'éclipse devant l'ombre,
Et le chagrin seul reste vigoureux.

Il reste seul pour miner la poitrine,
Pour y graver de son cuisant burin
Un mot, un nom, un front jadis serein . . .
Ange ou démon, le chagrin assassine !

Le cœur bat lentement ; parfois, se croyant fort
Pour lutter ou pour vaincre, il se lève de rage ;
Mais bientôt il succombe en un suprême effort :
L'impétuosité nuit souvent au courage ;
Et, tel qu'un frêle esquif échoué loin du port,
La mer de la douleur le vomit sur la plage . . .
Qui le reconnaîtra, ce cœur ? Hélas ! la mort
De ses doigts noirs, crochus, dénuda son visage !

Ils se sont envolés tes beaux jours de printemps,
Ces jours pleins du parfum de mille fleurs écloses,
Ces jours où tu vivais, où brillaient tes vingt ans !

Et tu restes tout seul, front et lèvres moroses,
Pleurant comme un ramier qui vit partir du nid
La colombe infidèle, à la saison des roses . . .

A cette heure lugubre où le soleil finit
Dans les plaines d'azur sa course salutaire,
Nombre d'hommes, assis sur des blocs de granit.

Ont versé, comme toi, des larmes sur la terre,
Sans que jamais le ciel parût s'approcher d'eux
Pour sortir de l'ennui leur âme solitaire . . .

Qui ne fut point jaloux en vous voyant tous deux
Suivre, pendant trois ans, le chemin de la vie
En cueillant des bouquets de votre main ravie ?
Hélas ! tu fus mordu par un serpent hideux.

Berthe fut ce serpent, ce monstre lâche, infâme,
Dont le traître baiser, dont le rire moqueur,
Tel qu'un venin d'enfer empoisonna ton cœur . . .
Qui donc la bénirait, cette épouse sans âme ?

Le Très-Haut, quoique bon, ne peut que la punir,
Cette femme-assassin, ignoble créature
Qui, méprisant les lois régissant la nature,
Rompit ce que la mort seule peut désunir.

.....
Lève souvent tes yeux vers Celui qui console.
Sois homme, sois Français, sois juste, sois humain,
Sois chrétien, et souvent daigne tendre la main
Au faible, au délaissé qui demande l'obole.

Si tu marches toujours au chemin de l'honneur,
Méprisant tout désir de haine et de vengeance,
Semant le bien partout, et pardonnant l'offense,
Je te promets des jours de paix et de bonheur.

Yale Medical School,
15 sept. 1896.



R. Del Mar

LOLITA

“ Il nous est défendu d'aimer quelqu'un, fût-ce
notre enfant, plus que la vérité, plus que la
probité, plus que l'honneur.”

MME EMMELINE RAYMOND.

I

CE jour-là vers huit heures et demie du matin, la place de l'Hôtel-de-Ville était couverte de groupes formés par de jeunes demoiselles d'environ dix-huit ans, accompagnées pour la plupart de leur mère ou de leur institutrice. On ne nous croirait pas si nous disions que c'étaient des groupes silencieux. En effet, la conversation n'y tarissait guère et, quoique le ton général en fût discret, on distinguait cependant, de temps en temps, des phrases du genre de celles-ci :

—Oh ! il est insupportable !

—Mais non, il est très gentil, au contraire ; il a été parfait pour Alice.

—Tant que vous voudrez, mais il a fait une peur bleue à cette pauvre Charlotte ; elle n'en est pas encore remise.

De qui donc était-il question ? Tout simplement de messieurs les examinateurs pour le brevet de capacité : en les attendant, ces demoiselles jugeaient leurs juges.

Toutes, cependant, n'avaient pas cette audace. Les natures timides gardaient pour elles leurs impressions, et quelques paresseuses auxquelles on ne pouvait jadis faire prendre un livre, tiraient à la hâte deux ou trois volumes cartonnés de leur sac et se mettaient à les dévorer des yeux, remuant les lèvres avec un zèle tardif, dans la décevante espérance qu'on les interrogerait peut-être *là-dessus*.

Quand la magnifique horloge de l'Hôtel sonna les trois-quarts, tous les groupes s'agitèrent pour se diriger vers la grande porte. Le bel escalier de pierre qui conduit au premier étage retentit des coups des petits talons de brodequins, et la salle de bibliothèque,

où se trouvait seulement une ouvreuse au nez pointu, fut envahie par un flot de jupes, bruissant contre les banquettes. C'était à qui irait le plus vite pour avoir les meilleures places et bien entendre les questions posées, afin d'en profiter ; car presque toutes ces spectatrices devaient, sous peu, jouer à leur tour un rôle actif dans une scène semblable à celle qui se préparait.

Les premières arrivées jetèrent un cri d'indignation en apercevant sur les trois banquettes les plus proches de la table d'examen, des bûches de chêne, prises dans le coffre à bois et déposées si habilement que toutes les places se trouvaient occupées.

—Qu'est-ce que c'est que ça ?

—Ce sont les élèves de Mlle Moisson, dit l'ouvreuse ; placez-vous au quatrième rang, s'il vous plaît.

La porte venait seulement d'être ouverte ; personne n'avait vu entrer Mlle Moisson : comment avait-elle pu représenter ses élèves avec tant d'humilité et tant d'effronterie ?

Le nez de l'ouvreuse demeura impénétrable : le flot féminin, partagé entre le fou rire et la révolte, dut, bon gré mal gré, reculer au quatrième rang.

En ce moment même, d'ailleurs, Mlle Moisson, personne toute ronde et toute simple, mais à l'œil très malin, paraissait à la tête du troupeau de refusées qu'elle avait presque toujours l'habileté de transformer en reçues. L'échange des élèves contre les bûches fut fait avec la dextérité que donne une longue habitude et quand le bureau fit son entrée, il ne restait plus un seul morceau de bois sur le velours des banquettes.

Les examinateurs se tenaient debout, derrière la table, attendant pour s'asseoir que la dame inspectrice leur eût donné l'exemple. Celle-ci, belle personne blonde, fort jeune encore, qui venait de remporter le prix de poésie à l'Académie française, repoussait légèrement sa jupe, souriant d'un mot que venait de lui dire l'examinateur de sciences, un petit brun, au profil sémitique.

Quelle cruauté qu'une telle insouciance, aux yeux des jeunes candidates dont les cœurs battaient un infernal tic tac, en attendant l'appel de leur nom !

L'examinateur de grammaire, M. D. . . , très frileux, s'approchait du poêle et constatait, avec une satisfaction de bon augure, qu'on l'avait bien chauffé. L'ouvreuse venait, en effet, d'y fourrer deux ou trois des élèves en effigie de Mlle Moisson, tandis que les élèves

de chair et d'os brandissaient déjà leurs crayons, toutes prêtes à prendre des notes sur le petit carnet qu'elles avaient tiré de leur poche.

L'appel des candidates se fit au milieu d'un profond silence.

Elles étaient quatre qui vinrent s'asseoir devant la table, en face des examinateurs, tournant le dos à l'assistance. Le nombre réglementaire est cinq ; il y avait une absente.—Après avoir prononcé son nom deux ou trois fois sans qu'elle se présentât, le président du jury d'examen ajouta, d'une voix haute :

—Si le numéro suivant est présent dans la salle et veut passer aujourd'hui, qu'il vienne prendre place.

Un mouvement se fit vers le milieu des banquettes. Le numéro suivant, jeune fille mince, de taille moyenne, dont on n'apercevait que le chignon blond doré, entre un col de crêpe noir et un chapeau de même étoffe, sortit des rangs et vint s'asseoir sur la chaise restée vide, à côté des quatre autres candidates.

—Vous êtes mademoiselle Delores Declermont ? demanda le président.

—Oui, monsieur.

A ce nom de Dolores qui semblait indiquer une origine espagnole, un petit murmure d'étonnement parcourut l'assistance, mais s'éteignit aussitôt à la pensée que Declermont était très français et, par contre, peu intéressant.

L'examen commença.

La première interrogée était une grande fille brune, très élégante, assez prétentieuse, remuant beaucoup la tête en parlant, ce qui permettait d'apercevoir un profil un peu dur, à la lèvre inférieure légèrement dédaigneuse, à l'œil noir, au front intelligent, voilé par les ondes brunes d'une opulente chevelure. Celle-là passait évidemment pour son plaisir : elle répondait sans embarras, tenant tête parfois à l'examineur de grammaire, qui avait la réputation d'être *crispant*.

Le second chignon était roux. Il appartenait à une fille calme, intelligente et assez bien préparée.

Le troisième avait cette teinte filasse qui caractérise bon nombre de chevelures d'outre-Rhin. Il se balançait aux accents de la voix plaintive d'une malheureuse fille qui passait pour la onzième fois, suivant ce qu'elle avait confié avant la séance à plusieurs de ses compagnes qui, pourtant, ne le lui demandaient pas.

Elle parlait et gémissait avec une persévérance digne d'un meilleur succès. A une question plus difficile, elle ne répondit que par des sanglots, ce qui attendrit la dame inspectrice et parut crispier l'examineur crispant.

L'ouvreuse fut mandée : on lui réclama un verre d'eau sucrée et l'on passa au quatrième chignon.

Celui-ci était châtain, bien lisse, bien équilibré, comme l'esprit de sa propriétaire, laquelle passa d'une façon satisfaisante.

Il ne restait que Dolores Declermont. Elle eut l'examen le plus brillant du jour et même de la session, à ce que disaient les habituées de la salle.

Quand le jury se retira pour délibérer, les jeunes filles que leur sort commun rapprochait, quoiqu'elles fussent presque toutes étrangères les unes aux autres, causèrent entre elles de leurs craintes et de leurs espérances. C'était un moment solennel : on épiait le bruit des voix derrière la grande porte de la salle de délibération ; mais le palais municipal est un édifice trop sérieusement construit pour qu'on pût entendre autre chose qu'un murmure indistinct. Le moindre craquement des boiseries, le pétilllement des bûches dans le poêle, tout faisait courir un frisson d'émoi dans les épaules des candidates.

Enfin, ces messieurs rentrèrent, madame l'inspectrice en tête, ayant le cœur de sourire encore, comme si elle se trouvait à une simple distribution de prix. Le résultat de la délibération du jury fut proclamé et accueilli par les beuglements du chignon filasse, refusé pour la douzième fois ! Les autres candidates étaient reçues, Mlle Dolores Declermont, *avec éloge*.

On présenta aux élues leur diplôme sur lequel elles mirent la plus illisible signature qu'elles eussent griffonnée de leur vie.

Puis le jury se retira et, peu à peu, aussi l'assistance, tandis que Mlle Moisson remettait, d'une main preste, une bûche de chêne à chaque place quittée par ses élèves. Et le mystère des sièges retenus d'avance se trouva (comme beaucoup de choses, en apparence incompréhensibles) expliqué d'une façon fort simple.

II

Dolores Declermont quittait l'Hôtel-de-Ville, de ce pas souple et léger qui correspond d'ordinaire à l'allègement de l'esprit. Elle causait avec le chignon châtain, sa compagne de cours et son amie,

qu'elle était venue voir passer, en attendant son tour qui devait avoir lieu l'après-midi. Mais le hasard en avait disposé autrement : elle était reçue, reçue avec éloge, au moment où elle aurait dû se trouver encore dans la période la plus aiguë de l'inquiétude. Cela lui semblait si étrange qu'elle tâta de temps en temps son brevet dans sa poche, afin de s'assurer qu'elle n'avait pas rêvé.

Cependant, comme Dolores était trop pieuse pour ne pas appeler le hasard de son vrai nom, c'est-à-dire la bonne Providence du bon Dieu, elle proposa à sa compagne d'entrer, en passant, à l'église Saint-Sulpice pour y faire une prière d'action de grâces. Celle-ci, très chrétienne aussi, accepta avec empressement et les deux jeunes filles s'agenouillèrent à côté l'une de l'autre, dans la chapelle de la sainte Vierge.

Au bout de quelques minutes elles se relevèrent ensemble, mues par le même sentiment : porter leur joie à celles qui les attendaient au logis.

Marthe Levallois—tel était le nom du chignon châtain—vivait avec sa mère, devenue veuve fort jeune et n'ayant eu désormais dans la vie d'autre amour ni d'autre souci que sa fille. Marthe, en reconnaissance, lui sacrifiait une vocation religieuse très prononcée. Elle avait désiré passer son examen, quoique leur fortune suffit à les faire vivre aisément, afin de pouvoir se dévouer à préparer les jeunes filles pauvres qui ne peuvent payer une maîtresse. Elle espérait ainsi leur apprendre ou ne pas leur laisser oublier la religion, et faire œuvre de charité et d'apostolat à domicile, puisqu'elle ne pouvait quitter sa mère pour aller au couvent. Nature intelligente, ferme et douce, Marthe Levallois offrait à Dolores une amitié aussi agréable que solide. Dolores, plus brillamment douée, mais plus faible, plus sensible, plus soumise aux impressions du dehors, s'appuyait avec une confiance absolue sur la raison et le jugement de son amie.

Quoiqu'elle ne vécût pas seule, il lui manquait un guide. Un an plus tôt, elle avait perdu son père et sa mère. M. Declermont, ingénieur français distingué, dirigeait une mine en Espagne. Sans fortune personnelle, il n'avait que son traitement de directeur, très considérable à la vérité, mais que les frais d'installation, d'abord, un luxe aimé par sa femme et un peu exigé par leur situation, ensuite, puis des voyages en France tous les étés, absorbaient presque entièrement. Quand Dolores se trouva inopinément orpheline, il ne

lui resta que des épaves de cette vie brillante qui avait toujours été la sienne, car elle était née à la mine.

Elle y avait eu pour marraine une marquise espagnole qui s'était liée d'amitié avec sa mère. Mais cette marraine, atteinte elle-même par l'épidémie, avait succombé, sans pouvoir laisser à sa filleule autre chose que son nom de Dolores, triste présage, peut-être, de ce que devait désormais renfermer pour elle l'existence. La pauvre enfant se fût trouvée absolument seule au monde, sans une excellente créature, nommée Pepa Gamero.

Dame de compagnie de la marquise, Pepa l'avait remplacée comme marraine de la petite Dolores sur les fonts de baptême. Son cœur généreux lui suggéra de remplir jusqu'au bout l'office qu'elle avait tenu par procuration. Quand l'orpheline, après plusieurs jours d'une fièvre nerveuse causée par son double malheur, ouvrit enfin des yeux noyés de larmes, ils rencontrèrent les bons yeux noirs et la figure bistrée de Pepa. L'enfant se jeta en sanglotant au cou de cette fidèle amie et se considéra désormais comme la vraie filleule de celle qui voulait être sa vraie marraine.

Après de nombreuses délibérations, les deux amies se décidèrent de venir en France. Dolores, qu'on appelait toujours Lolita, en Espagne, et que nous nommerons de même à l'avenir, avait eu pendant quatre ans une excellente institutrice française qui se replaça immédiatement dans une grande famille du pays. Cette demoiselle conseilla beaucoup à son ancienne élève de suivre la même carrière qu'elle et, pour cela, d'aller à Paris où elle trouverait des cours de toute sorte qui lui permettraient de mener à bonne fin ses études brillamment commencées. Lolita s'y refusait à cause de Pepa pour qui ce serait une expatriation ; mais la bonne fille lui ferma la bouche, déclara qu'elle mourait d'envie de connaître Paris, et que, pourvu qu'elle eût une église, un éventail et du chocolat, elle se trouverait bien partout.

Elle éprouva pourtant de grandes déceptions au début de son séjour dans notre capitale. La première fut de ne pouvoir se faire servir. En Andalousie, les domestiques ne sont pas chers ; ils mangent peu, boivent de l'eau et se montrent généralement honnêtes. A Paris, les détestables créatures qu'on nomme des *bonnes* prennent de quarante à soixante francs par mois pour vous faire une cuisine médiocre et voler sur presque toutes les commissions. Il y a quelques rares exceptions, mais elles ne font que confirmer la règle. Ce

fut en pleine règle que tombèrent nos deux amies : d'abord, avec une jeune fille modeste qui brûlait invariablement le déjeuner, n'osait pas vous regarder en face et recevait *un pays* ; ensuite, avec une matrone assez instruite dans l'art culinaire et passée maîtresse dans celui de la danse de l'anse du panier. On la remercia pour prendre une vieille Bretonne, réputée très honnête. Les choses allèrent bien pendant huit jours, quoique la propreté laissât un peu à désirer ; mais Perrine avait un terrible caractère qui faisait payer cher son honnêteté. Le jour où Mlle Pepa refusa de lui obéir en tout, elle se montra si insolente que Lolita la congédia immédiatement.

Ce dernier essai fut décisif. A l'unanimité, les deux amies se décidèrent à se passer de bonne. Elles se crurent en paradis, le lendemain, lorsqu'après avoir fait lestement leur petit ménage, elles prirent leur déjeuner, sans accompagnement de criaileries. Le budget culinaire se trouva réduit de moitié, et la cuisine de Pepa, quoique peu raffinée, ne parut pas sensiblement inférieure à celle de ces insupportables bonnes. Lolita, trop occupée par ses cours à suivre et à préparer, ne pouvait y mettre la main : elle y eût, d'ailleurs, été plus novice encore que Pepa, mais elle ne se montrait pas difficile et mangeait de bon cœur tout ce qu'avait préparé son amie. A son âge, à moins d'infirmité ou de maladie, on ne fait guère attention à la nourriture : les pensées sont ailleurs.

Mme Charles, sa maîtresse de cours, après lui avoir répété pendant un an qu'elle ne serait jamais prête, afin de la faire travailler davantage, commença, quinze jours avant l'examen, à tâcher de lui persuader qu'elle passerait sans difficulté. Mais les motifs de cette tactique étaient trop évidents pour rassurer beaucoup la jeune fille. Cependant, elle cessa de parler de ses craintes à Mme Charles et ne s'en épancha plus qu'avec Marthe Levallois qui les éprouvait aussi pour son compte, et avec la chère Pepa pour laquelle elle n'avait rien de secret.

Chaque jour, aussitôt après le départ de Lolita pour sa leçon, Pepa courait mettre un cierge à Notre-Dame des Victoires où elle s'asseyait sur ses talons pour prier, tout en s'éventant avec fureur, au grand ébahissement des fidèles présents. Puis elle allait à la petite loge du père qui reçoit les recommandations, lui glissait à l'oreille : "*Pour oune examène,*" et revenait, le cœur plus léger.

Ce matin même, elle y avait fait une apparition pendant que Lolita était allée voir passer Marthe.

Sa filleule devant elle-même passer l'après-midi, cela devenait sérieux. Pepa mit donc un gros cierge devant la statue de Notre-Dame des Victoires, pria en s'éventant et en soupirant plus fort que jamais, puis revint au galop, faire un bon déjeuner à la *nina* (1), comme elle l'appelait, afin de lui donner du courage pour l'après-midi. Elle mit leur petit couvert et s'en fut à la cuisine préparer, opération délicate dont elle n'avait pas l'habitude, le chocolat composant leur ordinaire.

Au moment où elle versait prudemment les dernières gouttes d'eau dans le filtre, elle se sentit prendre la taille et reçut un baiser sur les deux joues. Lolita, entrée à pas de loup, avec sa clé, se tenait devant elle et lui criait, d'un air radieux :

—Reçue! *madrina mia!* Reçue, reçue, *madrina de mi corazon!*

Puis, elle renouvela ses baisers.

—Ah! dit Pepa, cette bonne Marthe! Que ze souis contente! Dépêche-toi, *nina*: tu n'as que le temps de manger, avant de retourner à l'Hôtel-de-Ville.

—Je n'irai pas à l'Hôtel-de-Ville, reprit Lolita triomphante; je ne mettrai plus les pieds dans ce terrible bâtiment: c'est moi qui suis reçue, *madrina mio*. N'ouvre pas de si grands yeux: tu me fais peur. Mais embrasse-moi donc, je le mérite bien: reçue *avec éloge*, comprends-tu?

Les yeux de Pepa s'agrandirent encore et prirent une expression d'effroi. Évidemment, tant d'études avaient fatigué le cerveau de sa pauvre filleule: elle devenait folle. Quel malheur, mon Dieu, quel malheur! Pepa se jeta à genoux devant son filtre à café et se signa, en criant:

—Jésus, Maria, que devenir?

Lolita s'était assise par terre à côté d'elle et la serrait sur son cœur à l'étouffer, lui répétant:

—Mais puisque je te dis que c'est moi qui suis reçue!

Peine inutile: Pepa ne voulait rien entendre et sanglotait de plus belle.

Heureusement que Marthe Levallois, qui avait couru d'abord prévenir sa mère, entra en ce moment pour offrir ses félicitations à Mlle Pepa que ces dames aimaient beaucoup. Plus calme que Lolita, elle fut aussi plus claire et parvint à faire comprendre à la

(1) Petite.

bonne que, par suite de l'absence de la jeune fille qui avait le numéro précédent, sa filleule avait passé avant son tour et passé brillamment.

Aussi expansive dans sa joie que dans sa douleur, l'Espagnole réitéra ses signes de croix et changea ses lamentations en actions de grâces. On lui remit le brevet. Elle le prit avec respect, le baisa, le posa sur la nappe et essaya de l'épeler ; mais elle n'était pas assez forte en français pour cela. Cependant, elle reconnut le nom de Dolores et se tint pour satisfaite.

Après d'aussi émouvantes péripéties, on retourna au café qui avait eu le temps d'infuser, et Marthe fut invitée à en boire une tasse. Elle accepta, causa encore quelques instants, puis retourna auprès de sa mère avec laquelle elle promit de revenir dans la soirée.

—Maintenant, nina, dit Pepa, après avoir enlevé le couvert avec sa filleule ; allons remercier Notre-Dame des Victoires pour lui montrer que ze ne souis pas oune ingrâte.

III

C'est très joli d'avoir son brevet, mais cela ne suffit pas. Le nombre des jeunes Parisiennes en possession d'un brevet et en quête d'une place est incalculable. Lolita venait de le grossir d'une unité. Sans doute elle pouvait attendre : les petites économies de Pepa, quoique diminuées par le prix des leçons et la cherté de la vie de Paris, offraient encore une ressource suffisante ; mais Lolita se faisait scrupule d'y puiser indéfiniment. Elle avait hâte de rendre à son amie ce qu'elle en avait reçu, non par un sentiment d'orgueil que sa nature généreuse ne connaissait point, mais par affection.

L'adversité est la pierre de touche des âmes. Sous ces coups, celle de Lolita s'était révélée noble et bonne. Tout entière au regret de ses parents, elle n'avait pas eu un soupir pour la perte de sa fortune. Élevée dans une aisance qui touchait au luxe, elle accepta simplement la médiocrité : elle qui ne savait même pas s'habiller seule, se mit aux plus infimes détails du ménage, non seulement avec résignation, mais avec bonne grâce. Ce caractère si aimable avait un charme qui séduisait tout le monde. Lolita eût pu se lier, au cours, avec toutes ses compagnes ; elle choisit la plus sérieuse et la plus modeste. Marthe sut apprécier cette délicieuse

nature et les deux jeunes filles s'aimèrent vraiment comme deux sœurs.

Mme Levallois avait été d'un grand secours pour les deux Espagnoles, dans le commencement de leur séjour à Paris ; elle avait mis son expérience de vieille Parisienne à leur service. Ce fut à elle encore qu'elles s'adressèrent quand Dolores, en possession de son diplôme, songea à l'utiliser. Les parents de la jeune fille ne manquaient pas, jadis, de relations, mais leur séjour en Espagne les avait interrompues, et les renouer en solliciteuse eût été peut-être aussi inutile que pénible. Puis Lolita ne pouvait se dissimuler, malgré tout son respect filial, que l'amour du luxe qu'avait sa mère et la faiblesse de son père à l'égard du travers de sa femme, étaient des torts sérieux envers leur enfant, et il lui en coûtait de révéler ces torts à d'anciens amis que n'eût pas manqué de surprendre une gêne si grande, succédant à une si brillante situation. Elle préférerait donc s'adresser à des étrangers qui, n'ayant point connu le passé, ne songeraient pas à s'étonner du présent. Seulement, des étrangers ne s'intéresseraient guère à elle... Voilà ce que disait Lolita à Marthe, en pressant affectueusement sa main dans les siennes.

—Alors, demanda Marthe, tu es pressée ?

—Oui, chérie, très pressée, à cause de Pepa. Je voudrais pouvoir lui donner une aisance qui lui est nécessaire. Après la vie large qu'elle a menée en compagnie de la marquise, ma pauvre Pepa doit souffrir singulièrement des privations qu'elle s'impose. Ce travail de ménage, pour elle qui ne faisait que lire et chanter, doit être non seulement très fastidieux, mais encore très fatigant.

—Elle ne se plaint jamais, pourtant ?

—Pepa est un ange, ma chère, un ange de bonté : pour moi, elle se ferait cuire à petit feu, mais je ne le souffrirai pas.

—Tu peux au moins l'aider, pendant que tu es avec elle : tu n'as plus à travailler autant, à présent.

—L'aider, ce serait bien facile si elle le voulait, mais elle ne le veut pas, ou du moins elle ne me permet de faire que ce qui n'est ni fatigant ni désagréable. Je suis autorisé à mettre le couvert, à raccommo-der le linge, à la coiffer, parce qu'elle est absolument incapable de le faire, mais voilà tout. Pas de vaisselle : cela abîme les mains ; pas de feu, pour la même raison ; pas de lits, les matelas sont trop lourds pour une jeune fille.

—Mais, dit Marthe, avec un léger sourire, en levant sur son amie ses beaux yeux doux, si tu désobéissais ?

—Tu me prêches la désobéissance, religieuse manquée ! s'écria Lolita, riant de bon cœur. Tu peux croire que j'en ai essayé plus d'une fois, mais Pepa se fâche ; elle me dit les choses les plus mortifiantes, les plus dures ; puis, tout à coup, elle sanglote, m'embrasse, me demande pardon, et cette crise de larmes lui cause plus de mal que deux lits à faire. En outre, il faut penser à l'avenir, au moment où elle sera vieille et peut-être infirme ou malade. Chérie, *je veux* que ma bonne marraine ait la vie douce et, pour cela, il faut que je travaille pendant que je puis encore la quitter. Toutes les bonnes ne sont pas des monstres : tu m'aideras à en dénicher une bien gentille qui couchera dans ma chambre, à côté de Pepa, et j'irai gagner notre vie à venir.

—Pourquoi ne pas donner des leçons ?

—Marraine ne souffrirait jamais que je coure les rues du matin au soir. Se faire une clientèle chez soi, c'est trop long : on ne peut pas débiter par là.

—C'est vrai, dit Marthe. J'en parlerai à mère ; peut-être pourra-t-elle te trouver quelque chose par la vicomtesse de Blignac.

—Ah ! qui est la vicomtesse de Blignac ?

—C'est une personne très obligeante et très influente, répondit Marthe, en souriant un peu.

—Merci, fit Lolita, avec un baiser sur les deux joues de son amie. Je vais avec toi voir ta mère, si tu veux bien m'attendre une minute.

Sur un geste d'acquiescement de Marthe, elle la quitta pour entrer dans sa chambre. C'était un joli petit réduit, vrai nid de Parisienne. L'espace manquait un peu : on n'avait pas pu mettre cher au loyer ; mais l'ameublement, sauvé par Pepa du désastre de Séville, était délicieux. La jeune fille retrouvait intacte sa chambre d'autrefois : mêmes meubles, mêmes tentures, mêmes tableaux. Elle prit son chapeau dans une armoire à glace en bois des îles, ses gants dans une commode Louis XIV, regarda l'heure à une délicieuse petite pendule de la même époque, baisa la photographie de son père et de sa mère, posée sur la cheminée, dans un passe-partout de satin bleu brodé ; puis elle sortit, un peu grave, à la pensée de quitter ces chers souvenirs et sa bonne amie, désireuse cependant de le faire puisqu'il le fallait.

En arrivant chez Mme Levallois, Lolita renouvela la question qu'elle avait faite à Marthe :

— Qu'est-ce que c'est que la vicomtesse de Blignac ?

Et Mme Levallois répondit comme sa fille, avec un sourire :

— C'est une personne très obligeante et très influente.

— Ah ! comme vous dites cela ?

La mère et la fille se regardèrent en souriant.

— Mais qu'y a-t-il donc ? fit Lolita : vous m'intriguez avec votre langage des yeux.

Ces dames se mirent à rire.

— Il n'y a rien, dirent-elles. Et Lolita ne put en obtenir d'autre réponse. Il fut convenu qu'elles iraient la prendre, le lendemain pour se rendre ensemble chez la vicomtesse de Blignac.

Quelle était donc cette femme dont on ne parlait qu'avec un sourire discret ?

C'était une veuve de trente-cinq ans, d'après ses amis, quarante, selon ses ennemis. Depuis dix ans qu'elle avait perdu son mari elle vivait dans la retraite, mais quelle jolie retraite ! Un petit hôtel tout neuf, tout brillant, bâti dans le quartier Monceau, en style fantaisiste, mais fort agréable. Un salon chinois, un boudoir japonais, une chambre à coucher Louis XV entièrement tendue de satin vert d'eau, semé de bouquets roses thé ; sur une console, appuyée à la fenêtre, la pendule et les candélabres de vieille porcelaine, montés sur bronze d'or, richement ciselé. Le cabinet de toilette en velours cerise ; la grande psyché drapée de même étoffe, avec un ravissant fouillis de dentelles crème, courant à travers. Les robinets en argent, comme tous les accessoires de la toilette.

Depuis la mort du vicomte, le salon chinois n'avait plus vu de bals ; mais il avait vu des thés, et le boudoir japonais, des matinées à l'infini. Le prétexte de ces réunions était généralement charitable : une jeune fille charmante, professeur de musique, devait se faire entendre ; un jeune poète d'avenir viendrait y lire, pour la première fois, le premier acte de sa première pièce, etc. . . la société qui s'y réunissait était choisie. La vicomtesse n'avait point mauvaise réputation : c'était une coquette, mais une coquette pour elle. Depuis qu'un léger embonpoint, avant-coureur ou compagnon de la quarantaine, commençait à alourdir les contours délicats de son visage, elle donnait à la charité ou, pour mieux dire, à la serviabilité, une part plus grande dans son existence.

Elle s'était faite solliciteuse, non pour elle, mais pour un peuple de protégés qui assiégeaient tous les jeudis le boudoir japonais. La mémoire de Mme de Blignac se perdait quelquefois dans tous ces noms, la plupart inconnus d'elle ; car sa réputation d'influence en faisait surgir de tous côtés. Elle les accueillait tous et prenait à cœur leur affaire.

Ce dévouement remplissait d'admiration ceux qui y croyaient. Riche, jolie, en possession de tous les biens de ce monde, cette femme se consacrait presque uniquement aux nécessiteux, aux humbles : quelle sublime abnégation ! D'autres, plus sceptiques, disaient que la vicomtesse n'était peut-être pas fâchée de montrer dans tous les ministères son fin profil et ses délicieuses toilettes ; que ce pouvoir, dû à l'incessance et à l'audace de ses démarches, flattait son amour-propre et pourrait remplacer agréablement celui de ses charmes, quand, bientôt, la main insupportable du Temps les aurait altérés.

On la connaissait bien dans les ministères, on l'y connaissait trop ! Que de fois, au reçu de sa carte, l'ordre avait été donné au garçon de dire son chef invisible ! La vicomtesse ne se décourageait pas pour si peu : elle poussait légèrement le garçon ébahi et entraînait, de son pas de sylphide.

Au frou-frou de sa balayeuse de dentelles, le fonctionnaire irrité fronçait le sourcil, levant une tête menaçante ; mais sa colère ne pouvait tenir à la vue de cette jolie femme qui attachait sur lui des yeux confiants et le saluait du plus gracieux sourire, le remerciant d'avoir bien voulu la recevoir. A ce coup d'audace le Monsieur se trouvait démonté et Mme de Blignac, maîtresse de la situation, commençait un plaidoyer chaleureux. On l'écoutait : le moyen de renvoyer une si charmante personne ? Et puis, le titre de vicomtesse ne nuisait pas non plus. Les titres sont des objets dont la fabrication se trouve interrompue ; ils ont donc pour nos modernes démocrates le même prix que les vieilles tapisseries des Flandres ou les émaux de Bernard de Palissy. Avoir dans son antichambre une vicomtesse, et une très jolie vicomtesse, cela vous flatte, même et surtout si vous êtes démocrate.

(A suivre.)

CHRONIQUE DU MOIS

I. Evénements d'Orient.—II. Prise de Dongola.—III. L'Italie et l'Erythrée.—
IV. Au Canada.

Les mesures prises par l'administration ottomane depuis les troubles de Constantinople se réduisent, en dehors des procès criminels instruits contre certains coupables, à l'expulsion en masse, et à la réintégration en Anatolie, des Arméniens que les massacres ont épargnés. Il n'est pas évident que cette solution soit du goût de toutes les ambassades, ni surtout des résidents étrangers. Les dépêches trahissent à cet égard d'assez vives préoccupations, en même temps qu'elles montrent les ambassades anglaise et italienne, s'isolant quelque peu des quatre autres. C'est d'ailleurs bien pis dans la presse de Londres, où l'on voit le *Standard* déclarer tout net que, si les négociations diplomatiques ne sont plus possibles entre les puissances et le sultan actuel, "il faut trouver un autre occupant pour le trône d'Abdul-Hamid." D'autre part, le correspondant du *Daily Graphic* à Odessa suspecte l'indépendance du tribunal spécial institué pour juger les personnes comprises dans la conspiration de Constantinople. N'en sera-t-il pas ainsi de toutes les mesures que les puissances imposeront à la Porte, et, avant même de les réclamer, ne peut-on pas en prédire à coup sûr l'inefficacité ? Notons ici que la France poursuit ses envois maritimes en Orient. Le croiseur *d'Iberville*, de l'escadre active, a reçu à Toulon l'ordre de se tenir prêt à appareiller pour le Levant. Ce départ portera l'ensemble des forces navales françaises dans le Levant à trois cuirassés de premier rang, trois croiseurs et deux contre-torpilleurs.

Le gouvernement anglais a fini par s'émouvoir des soupçons qu'a fait naître son attitude particulière dans les événements d'Orient, et il communique aux journaux de Londres une longue note où il se défend en ces termes : " Le gouvernement anglais ne fait et ne se prépare à faire absolument rien qui puisse fournir le plus léger fondement aux assertions et aux accusations auxquelles se livrent les journaux du continent : si elles sont occasionnées par l'expression d'indignation contre les Turcs qu'on rencontre dans la presse anglaise depuis les récents massacres de Constantinople, il suffit de rappeler que le gouvernement anglais ne peut prendre pour lui la responsabilité du sentiment d'horreur bien naturel que la perpétration d'atrocités comme celles d'il y a trois semaines doit évidemment inspirer à l'opinion publique dans toute société civi-

lisée. Toutefois, la politique de la Grande-Bretagne dans cette affaire n'a subi aucun changement, et le gouvernement agit, comme il l'a fait jusqu'ici, en complet accord avec les autres puissances. L'ambassadeur d'Angleterre a des conférences journalières sur la situation avec leurs autres ambassadeurs. Néanmoins, il devient évident que l'opinion publique anglaise a été si vivement soulevée par les affreux événements de Constantinople, que le gouvernement ne serait jamais soutenu s'il prenait de nouveau le parti de l'administration turque, et si les puissances ne trouvent pas le moyen d'adopter ensemble des mesures pour mettre un terme aux massacres qui se produisent constamment par suite de la mauvaise administration turque ; la seule ligne de conduite laissée au gouvernement est de se tenir à l'écart et d'espérer que la situation s'améliorera." Ce plaidoyer serait recevable si l'Angleterre parvenait à démontrer qu'elle est absolument étrangère à l'action des comités anglo-arméniens qui ont initialement soudoyé les agitateurs d'Arménie, et qui ont amené de la part du fanatisme musulman tant d'atrocités dignes d'une réprobation universelle. Si cette preuve était faite, nul soupçon ne s'élèverait plus sur la sincérité de l'indignation britannique. De même, on accuserait moins l'Angleterre de desseins égoïstes et perfides, si elle contribuait efficacement à l'accord des puissances dans le sens d'une solution effective, au lieu de paraître par sa politique spéciale, tantôt d'abstention, tantôt d'action isolée, vouloir perpétuer un conflit à la faveur duquel, par exemple, elle s'affermirait en Egypte et ailleurs.

M. Gladstone a prononcé dernièrement un grand discours sur la question d'Orient. Ce discours est un appel émouvant en faveur des chrétiens massacrés par les musulmans ; c'est un appel à la croisade. Malheureusement le temps des croisades est passé, et le Turc se rit des États chrétiens qui se jaloussent, se méfient les uns des autres et se condamnent mutuellement à l'abstention par leurs rivalités.

*
* *

Les canonnières anglaises ont bombardé Dongola, que les Derwiches ont bien vite abandonné. Cette expédition a été faite dans le seul intérêt de l'Angleterre, sous prétexte d'aider les amis italiens. Quant à l'Egypte, elle trouvera que cette reprise de Dongola lui coûte cher.

Des quantités considérables d'armes, de munitions et d'engins de toute espèce destinés à l'expédition ne cessent d'arriver au Caire. On ne sait d'où vient l'argent qui alimente de telles commandes, car il y a beau temps que tous les fonds du budget égyptien ou de la caisse de la Dette, détournés pour cette expédition, ont été dévorés par le gaspillage de l'état-major britannique, qui a passé l'été à Akasheh. Ce qui n'inquiète pas moins le contribuable égyptien

et le porteur de fonds égyptiens, c'est qu'un rapport officiel prévoit que l'administration de la province de Dongola actuellement reconquise coûtera à l'Égypte quatre millions par an. Et c'est vainement qu'on se demande quand s'arrêtera cette dilapidation des dernières ressources des fellahs et des deniers de l'Europe en Égypte.

Malgré la prestesse de l'opération qui leur a l'autre jour assuré la suzeraineté à Zanzibar, les Anglais ne sont pas encore absolument rassurés. Ne viennent-ils pas d'être informés, au port d'Aden, du passage, dans la mer Rouge, de deux bateaux allemands chargés d'armes à destination de Zanzibar ? Aussitôt, des instructions sévères ont été câblées à Aden, et nous allons sans doute apprendre un de ces jours une capture opérée par la vigilance britannique, à l'instar de celles qui naguère a fait tomber aux mains des Italiens des armes,—d'origine française et d'origine russe, à ce qu'il paraît—que le *Doelwyck* portait à Ménélik. Anglais et Italiens sont ainsi d'accord pour proclamer que la mer Rouge est un lac réservé à leur monopole. Mais les Allemands, eux, subiront-ils cette loi sans mot dire ?

* * *

Il semble bien que l'Italie soit disposée à la résignation, relativement aux affaires de l'Érythrée. Une communication, adressée à un journal militaire de Rome, et que l'on attribue à M. Brin, établit que pour garder les positions actuelles, c'est-à-dire la portion de territoire réduite qui, après le désastre d'Adua, est restée occupée par les Italiens, une force permanente de soixante-dix mille hommes serait indispensable.

L'énormité de ce sacrifice éventuel a enfin dessillé les yeux des plus prévenus et des plus optimistes. La vanité des illusions dont M. Crispi a bercé l'amour-propre de la nation apparaît clairement à tous. Comme l'on a appris que Ménélik s'était rapproché quelque peu avec ses troupes du point où les opérations militaires pourraient recommencer, on a transmis au général Baldissera l'ordre de reprendre son poste de combat. Mais les dispositions du ministère, de l'entourage du roi lui-même, semblent heureusement modifiées et dans un sens pacifique. Cette affaire de l'Érythrée était pour l'Italie le principe d'un énervement continu qui la poussait à l'égard de la France aux pires injustices. Des publicistes sans scrupules s'étaient appliqués à persuader aux Italiens que la France était pour quelque chose dans les succès militaires de Ménélik. L'in vraisemblable n'est pas toujours une garantie contre la crédulité. On avait créé de la sorte, en Italie, un état d'esprit d'hostilité latente, qui, sans être inquiétant, pouvait devenir importun pour la France.

Celle-ci sera délivrée de ce cauchemar si le général Vallès, pré-

cédé par le major Nerrazzini, réussit dans la mission qui lui est confiée. Des renseignements de source sûre nous attestent que Ménélik se montrera non seulement raisonnable, mais généreux. Il ne demandera pas d'indemnité pécuniaire pour la rançon des prisonniers : il exige seulement la reconnaissance solennelle de son indépendance. Ce roi éthiopien donne, par sa conduite, une leçon de bonne politique à plusieurs hommes d'Etat de l'Occident. Si, en 1860, les Allemands avaient agi avec la magnanimité qu'il témoigne, un fossé infranchissable n'aurait pas été creusé entre deux grandes nations. La politique implacable est répudiée même par les souverains africains. M. de Bismarck pourrait méditer sur cette constatation dans sa solitude de Friedrichsruh.

* * *

La session du parlement fédéral touche à son terme, et, à part le vote des subsides, rien n'a été fait.

En matière fiscale, on n'a pu obtenir du gouvernement aucune déclaration qui rassure le commerce et l'industrie, et l'incertitude cause nécessairement une dépression dans les affaires qui fait craindre beaucoup de misère dans le cours de l'hiver qui nous arrive à grands pas.

La question des écoles du Manitoba n'a pas avancé d'une semelle — officiellement du moins ; car certains organes libéraux prétendent que la question est réglée entre le gouvernement du Manitoba et M. Laurier.

Les concessions faites par le Manitoba et acceptées par le gouvernement libéral seraient précisément celles qui ont été repoussées par la commission parlementaire, à Winnipeg.

Elles seraient fort loin de satisfaire les catholiques, comme bien l'on pense ; aussi dit-on que M. Laurier essaierait de les pacifier en obtenant pour son règlement l'approbation de Rome.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. l'abbé Proulx et M. G.-A. Drolet sont partis pour Rome en mission mystérieuse.

Le portefeuille de l'Intérieur est toujours vacant. On croit qu'il ne sera donné qu'après la session. Peut-être alors aussi les termes du règlement de la question des écoles seront-ils rendus publics.

Les vieux lutteurs du parti libéral commencent à manifester leur impatience de voir toute l'influence et les hautes fonctions aux mains d'ouvriers de la onzième heure.

Un ferment de révolte se manifeste dans les rangs libéraux et M. Laurier doit commencer à voir que tout n'est pas rose dans le métier de chef du gouvernement.

A TRAVERS LES LIVRES

Deux problèmes religieux, par le Père DIDON. La librairie Pilon vient de faire paraître un volume de conférences du Père Didon. *Deux problèmes religieux*, tel est le titre de ce recueil, qui s'attaque aux questions capitales de notre vie morale. Dans une magistrale préface, l'illustre dominicain caractérise avec l'éloquence dont il a le secret les symptômes de notre décadence religieuse, politique, sociale et littéraire. Les conférences ont trait à deux grands sujets : la conviction religieuse, l'âme et l'infini. Le Père Didon établit la nécessité de la conviction religieuse, puis traite des obstacles à cette conviction et du choix d'une religion. Il y a là des pages admirables sur le matérialisme. Les objections contre l'immortalité de l'âme; la liberté morale, l'usage de la liberté, la réalité de l'infini, l'athéisme, inspirent au grand orateur des discours d'une profondeur et d'une beauté remarquables. Croyants et incroyants voudront également lire ces pages vibrantes, qui rennent les plus grands problèmes de la destinée humaine. Un vol. in-18. Prix, 85 cts.

La librairie C.-O. Beauchemin et fils vient de mettre en vente le beau roman **les Bastonnais**, dont la *Revue Canadienne* a donné la primeur à ses lecteurs il y a trois ans. Ce roman historique de notre regretté John Lespérance est une œuvre remarquable sous plusieurs rapports. Il offre aussi un intérêt tout particulier pour nous, parce qu'il décrit avec une scrupuleuse exactitude, plusieurs des usages du Canada français, qui malheureusement tendent à disparaître. Quelle belle figure aussi, et vraiment canadienne, que celle de ce Batoche au noble cœur, sans peur et sans reproche, prêt à tous les dévouements et qui sait aimer comme la plus tendre des mères ! Ajoutons que le volume est illustré d'un grand nombre de gravures, dont plusieurs sont de véritables chefs-d'œuvre. Signalons entre autres celles qui sont signées *Octavo*, surtout celle qui sert de frontispice au volume : lisez le chapitre intitulé *l'ermite de Montmorency*, puis étudiez cette gravure et dites-nous ce que vous en pensez. Nous ne comprenons pas que l'éditeur ne l'ait pas mise à sa place dans le texte, ou tout au moins sur la page du titre intérieur, pour qu'elle ne soit pas perdue pour ceux qui feront relire leur volume.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'éloquent plaidoyer de l'honorable T.-A. Bernier, prononcé au Sénat le 31 août dernier, en faveur des écoles du Manitoba. C'est une voix autorisée et parlant avec connaissance de cause. Tous nos lecteurs se souviennent de la belle étude sur *les témoignages de l'histoire en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles*, par M. le sénateur Bernier, qui a paru dans nos livraisons de janvier et février derniers, étude qui a été remarquée et recommandée par les plus importantes revues de l'Europe. Nous aimerions à reproduire ce discours de notre éminent collaborateur, mais l'espace nous manque, et nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs à l'entreprenant journal *la Presse*, qui l'a reproduit tout entier dans ses numéros des 9, 10 et 11 septembre.

A. L.